

# **EXODE ET EXPULSION DES PALESTINIENS EN 1948**

النكبة طرد الفلسطينيين وهجرتهم ١٩٤٨

« ... ce voyage dans le passé, si douloureux soit-il, est le seul moyen d'avancer si nous voulons un avenir meilleur pour nous tous, Israéliens et Palestiniens.»

Ilan Pappé, historien israélien



Cette exposition a reçu le soutien de : Nos remerciements vont également aux donateurs anonymes.

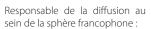














CJACP















# // Éditorial

#### Préface et sommaire

#### **Sommaire**

Planche 1
PAGES 4, 5

,

Planche 2
PAGES 6, 7

Planche 3
PAGES 8, 9

Planche 4
PAGES 10, 11

PAGES 10, 11

Planche (5)
PAGES 12, 13

Planche (6)
PAGES 14, 15

Planche 7
PAGE 16

Planche 8
PAGE 17

Planche 9

PAGES 18, 19

Planche (10)
PAGES 20, 21

Planche (11)
PAGES 22, 23

Planche (12)
PAGES 24 – 27

Planche (13)
PAGES 28, 29

Remerciements
PAGE 30

Cette Palestine...

In memoriam

PAGE 32

PAGE 31

Lorsque le Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine présenta cette exposition dans sa version originale à la M.I.S.H.A. de Strasbourg en mai 2012, l'aspect rigoureux de la restitution historique ainsi que la grande qualité graphique des panneaux firent l'unanimité auprès de l'ensemble des visiteurs.

Cet accueil enthousiaste provoqua un commentaire spontané : «Il faut absolument adapter cette expo-

sition pour la présenter et la faire circuler au sein du monde francophone!» Un petit groupe de membres de notre Collectif s'est donc attelé bénévolement à ce travail et, après une rencontre et un accord fructueux avec la réalisatrice de l'exposition, nous sommes particulièrement heureux de présenter ce travail si nécessaire pour la préservation d'une mémoire ignorée.

#### // Ce qu' ils pensent de cette exposition

«Les pays occidentaux ont bien trop longtemps négligé la catastrophe palestinienne (expropriation, occupation, camps de réfugiés, apartheid, épuration ethnique...) et l'archipel des colonies israéliennes. En Europe, particulièrement, où est encore vivace le sinistre souvenir des souffrances infligées aux Juifs sous le nazisme, nous devons de toute urgence montrer cette exposition sur la Nakba pour rappeler de la manière la plus vivante possible qu'empathie, énergie et engagement sont nécessaires pour aborder les terribles souffrances que subit actuellement le peuple palestinien. J'applaudis à cette formidable exposition sur la mémoire et j'espère qu'elle incitera le plus grand nombre à relever le plus grand défi moral et politique de notre époque.»

Richard Falk,

professeur émérite de droit international à l'Université de Princeton, rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en Palestine

«J'apporte mon soutien entier à l'initiative de l'exposition "La Nakba" que la qualité scientifique recommande comme vecteur d'une information aujourd'hui très nécessaire.»

Jean-Luc Nancy,

philosophe, professeur émérite, Université de Strasbourg

«Cette exposition constitue une excellente introduction au drame palestinien, largement occulté dans les mémoires européennes. Elle permet de comprendre les origines du conflit et la manière dont s'est effectuée l'expulsion d'un peuple de sa terre. Il ne s'agit pas seulement de rappeler la vision palestinienne de l'Histoire, mais de montrer comment le droit international a été largement ignoré ou violé. Et seule l'application du droit international, des principes de justice et d'égalité permettrait de sortir de l'impasse actuelle. »

Alain Gresh, journaliste, animateur du blog Nouvelles d'Orient

« Je suis intervenu de mon mieux pour combattre les interdits dont cette exposition était menacée dans diverses villes allemandes, alors qu'elle a été montrée avec succès dans d'autres. Le catalogue montre déjà qu'il s'agit d'un effort sérieux pour faire connaître une réalité fort différente de celle qui est présentée régulièrement par la propagande israélienne, soutenue par nombre d'organisations juives. Le mot nakba est d'ailleurs interdit en Israël, notamment dans les livres scolaires. Tout Français ou Francophone qui veut com-

prendre le rapport entre Israéliens et Palestiniens aura profit à connaître, grâce à l'exposition, une vision de la réalité de 1948 qui est le plus souvent occultée chez nous.»

Alfred Grosser.

politologue, sociologue, historien, professeur émérite des Universités

«Le xx° siècle a enfanté un mot : négationisme. Il s'agissait de lutter, y compris en France dans le domaine pénal, contre l'occultation de la page la plus sombre de l'histoire européenne moderne. La Nakba palestinienne est trop souvent encore l'objet d'un tel négationisme, et des initiatives comme cette exposition sont des antidotes à un tel poison.

L'Allemagne, qui a su faire un travail de mémoire approfondi sur le génocide des Juifs d'Europe, nous offre ici un regard de vérité sur la destruction de la Palestine et l'expulsion de la majorité de ses enfants par le colonialisme sioniste.

Espérons qu'en France cette exposition aidera à détruire certains mythes autour du conflit en Palestine.»

Michel Warschawski.

écrivain, journaliste, co-fondateur et président du Centre d'information alternative de Jérusalem, Prix 2012 des Droits de l'homme de la République française

«Ce travail minutieux et documenté permet de présenter efficacement les éléments fondamentaux nécessaires à la compréhension de la tragédie palestinienne qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui. Il s'agit aussi de réintroduire dans le champ historique ce qui a été délibérément occulté, déformé ou nié par une stratégie historiographique bien précise et restée dominante en Occident. Si bien que le premier combat des Palestiniens après la Nakba a été, par le rassemblement des témoignages, de s'opposer à cette expulsion de l'Histoire "tout court", de revendiquer leur droit à l'histoire.

Commencée par des historiens palestiniens longtemps ignorés ou méprisés, continuée par les "nouveaux historiens", israéliens, une historiographie mûre, moderne, fondée sur le réel, s'impose aujourd'hui. Or l'enjeu n'est rien de moins que la nécessité pour Israël de reconnaître ce qui a été commis contre les Palestiniens en 1948, reconnaissance qui est une condition sine qua non de la paix et la réconciliation. D'où la grande actualité et la grande opportunité de cette exposition qui mérite une très large diffusion.»

Bernard Ravenel,

agrégé d'histoire, président d'honneur de l'Association France-Palestine Solidarité.

#### Pourquoi une exposition sur la Nakba?

#### // En France et dans l'espace francophone

Si, dans les médias français, il est fait allusion à la Palestine, ce n'est qu'à l'occasion d'événements dramatiques actuels ou de rencontres au sommet de personnalités politiques. Ce qu'on appelle le « conflit israélo-palestinien » y apparaît comme une « guerre » entre deux peuples se disputant un territoire.

Très rares sont les émissions de radio ou de télévision permettant de restituer le contexte historique de ce drame interminable, d'en analyser les causes ou de comprendre le jeu des puissances internationales qui y sont mêlées. Malgré les travaux des « nouveaux historiens » israéliens et des ouvrages plus récents parus sur la Nakba, qui connaît, dans le monde francophone, l'histoire de la tragédie vécue par des centaines de milliers de Palestiniens chassés de leurs villes, villages et de leurs terres, condamnés au statut de réfugiés éparpillés dans leur propre pays et dans les pays voisins? Qui sait que, loin d'être une « terre sans peuple », la Palestine du XIX<sup>e</sup> siècle apparaissait comme un pays bien vivant, où fleurissaient orangers, citronniers, oliviers, où bruissait l'activité de ses commerçants ? Qui sait qu'en 1932 on jouait Shakespeare en arabe à Jérusalem, avec une femme dans le rôle de Hamlet?

Qui sait que la Bande de Gaza fut depuis toujours une terre de résistance face à des puissances colonisatrices? Que sa population a littéralement explosé suite à l'exode massif de 1948 et à la déportation forcée de milliers de villageois et de bédouins palestiniens, conséquences de plans militaires successifs des dirigeants sionistes? Et que cette même Bande de Gaza s'est transformée depuis 2005 en la plus grande prison à ciel ouvert du monde où la survie dépend d'une aide internationale massive?

En fait, malgré les multiples rapports des missions onusiennes et des grandes ONG, l'image que nous avons de cette région est le plus souvent dominée par celle qu'impose l'État d'Israël, abondamment relayée par les médias occidentaux. Peu importe qu'Israël chasse les Palestiniens de leur propre pays en les expropriant de leurs terres et en détruisant leurs maisons pour y aménager des colonies de peuplement et poursuivre l'élévation du Mur de séparation, peu importe les actes de guerre et les bombardements contraires à toutes les conventions internationales commis à Gaza, les relations politiques entre nos pays n'en semblent guère affectées, et les liens d'Israël avec l'Union européenne se renforcent de jour en jour dans tous les domaines. Ce contexte politique favorable donne à Israël tout loisir pour présenter sa propre vision du conflit, faire passer tous les Palestiniens pour des terroristes et développer son opposition à toute critique à l'encontre de sa politique.

Cette opposition systématique a pris, en France surtout, une dimension inquiétante. Les attaques pour prétendu « antisémitisme » de tous ceux qui osent critiquer la politique de l'État israélien se multiplient et créent un amalgame dangereux entre la politique israélienne et les Juifs du monde où qu'ils se trouvent. Il a pour effet pervers de désinhiber l'antisémitisme. En cela l'instrumentalisation de la Shoah et de l'antisémitisme est une arme redoutable qui produit ce qu'elle prétend empêcher et met en danger les Juifs.

Il nous semble donc doublement important d'offrir au public francophone une connaissance rigoureuse, fondée sur les travaux incontestables d'historiens professionnels, de l'histoire de la Palestine et en particulier de celle de la *Nakba*, la grande catastrophe de 1948 qui a conduit à la situation actuelle et qui perdure.

La connaissance du passé nous aide à comprendre les impasses du présent et les difficultés de la justice et de la paix



#### Adresse:

Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine

Maison des Associations 1a, place des Orphelins F-67000 Strasbourg

#### Courriel:

josiane.olff-nathan@unistra.fr lecollectifsbg@yahoo.fr

Guenter Schenk, Josiane Olff-Nathan, Armand Caspar Pour le Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine de Strasbourg

#### // En Allemagne

Depuis 1996, notre association s'est donné pour but de promouvoir, dans les camps de réfugiés palestiniens au Liban, des projets sociaux et humanitaires et des actions dans le domaine de l'éducation scolaire et parascolaire. Les bénéficiaires en sont en premier lieu des enfants, des jeunes et des femmes. Par notre aide, nous voulons contribuer à soulager l'extrême détresse des réfugiés là où ils se trouvent. En outre, nous considérons qu'il est de notre devoir d'éveiller dans l'opinion publique allemande une compréhension pour les besoins et les attentes justifiées de ces populations, pour leur espoir d'un avenir fait d'autodétermination et de justice. Mais la compréhension suppose tout d'abord la connaissance de la situation, dans notre cas de la Nakba, la Catastrophe, comme les Palestiniens nomment l'expulsion et l'exil de leur peuple en 1948. En Israël, on célèbre les événements de 1948 qui sont liés à la proclamation de l'État israélien comme une renaissance après deux mille ans d'exil et des siècles de persécution. De l'autre côté, ces mêmes événements ont fait d'une majorité des Palestiniens un peuple de

réfugiés, spoliés de leur patrie et de leurs biens, sans aucune chance d'autodétermination nationale, sans même parler d'indemnisation ni de retour.

L'Allemagne nazie s'est rendue coupable de l'assassinat de millions de Juifs, et cette culpabilité a poussé la classe politique, les médias et la société allemande dans son ensembles à adopter pour l'essentiel l'interprétation israélienne de la période autour de 1948. Par conséquent, on a perdu de vue la souffrance du peuple palestinien. Aujourd'hui encore, évoquer l'expulsion et l'exil de ces populations, et encore plus leur revendication au retour et à l'indemnisation, c'est transgresser un tabou. Pour notre part, nous sommes convaincus que sans connaissance et sans reconnaissance de cette face du conflit, la réconciliation, la justice et la paix n'auront aucune chance au Proche-Orient. Cette exposition veut être une contribution dans ce sens.

Sarial Rump

Ingrid Rumpf, présidente du Comité de direction de l'association Flüchtlingskinder im Libanon e.V.



Association à but non lucratif pour l'aide aux enfants palestiniens réfugiés au Liban www.lib-hilfe.de

#### Adresse:

Flüchtlingskinder im Libanon e.V. Birnenweg 2 72793 Pfullingen Allemagne

Courriel: info@lib-hilfe.de

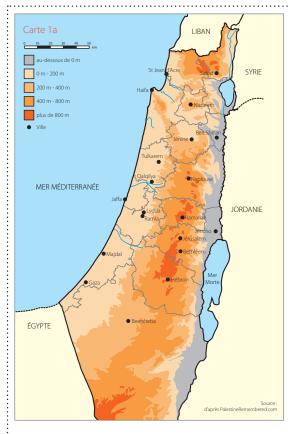


# // Avant 1917

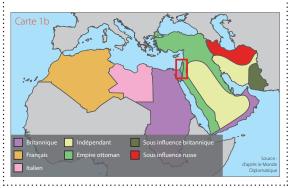
page 4

#### Des débuts de l'immigration juive à la Déclaration Balfour en 1917

Carte 1a : Carte topographique de la Palestine



Carte 1b : Le Moyen-Orient en 1914



#### // La naissance du sionisme

Le problème de la Palestine remonte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'époque où elle faisait partie de l'Empire ottoman. C'est alors que s'est développé en Europe le nationalisme juif, aussi appelé sionisme. Le père du sionisme politique est Theodor Herzl, citoyen juif de l'Empire austro-hongrois. Lors du premier congrès sioniste de Bâle en 1897, on a non seulement élargi les fondements de l'idée sioniste, mais aussi créé des institutions dont le but était de populariser et d'organiser l'immigration juive en Palestine.

▶ Le sionisme était entre autres une réponse à l'antisémitisme européen (affaire Dreyfus) et aux pogroms qui avaient lieu surtout dans la Russie des tsars. Très tôt, l'immigration juive en Palestine a été organisée de façon systématique. L'institution la plus importante était le Fonds national juif, fondé en 1901, qui était responsable du recrutement des immigrants juifs dans le monde entier, de l'achat de terres en Palestine, pour la plupart des terres appartenant à de grands propriétaires fonciers, et de la répartition des terrains aux immigrants. La Jewish Agency, fondée en 1929, est devenue la représentation politique des sionistes.

Tout d'abord, l'idée du sionisme n'a reçu un accueil positif que chez une petite minorité de Juifs. Ainsi, les Juifs d'Europe de l'Ouest, en grande partie assimilés et le plus souvent membres de la bourgeoisie, l'ont considérée comme un danger pour leur propre assimilation car les sionistes n'acceptaient que la Palestine comme patrie des Juifs. De l'autre côté, les Juifs d'Europe de l'Est, appauvris et discriminés, croyaient en la victoire des valeurs progressistes de la Révolution française – Liberté, Égalité, Fraternité – et en attendaient leur salut. Pour les Juifs orthodoxes, le sionisme était de par son principe même un blasphème car le retour sur la Terre promise ne devait pas avoir lieu avant la venue du Messie, à la « Fin des temps ». Même parmi les Juifs d'Europe de l'Est qui ont émigré entre 1892 et 1920, seuls quelques 60000 sont allés en Palestine alors que pendant la même période, 2 millions ont choisi les USA et le Canada.



# Journal intime de Theodor Herzl, noté le 3 septembre 1897 :

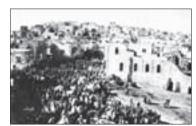
« Si je devais résumer le Congrès de Bâle en un mot, chose que je ne ferais pas en public, ce serait celui-ci:

à Bâle j'ai fondé l'État juif. Si je déclarais cela en public, cela déclencherait des rires. Peut-être dans cinq ans et certainement dans cinquante ans, chacun le

#### // La Palestine avant et pendant le Mandat britannique

Photos 1-3 : (de gauche à droite) Jáf a Bethléem, pèlerins à Noël École communale à Zakariya





.....





#### // Les débuts de l'immigration juive en Palestine

L'immigration juive a connu plusieurs vagues, appelées alyas, d'abord en provenance d'Europe de l'Est. En 1882, au moment de la première alya, il y avait en tout environ 450 000 habitants sur le territoire de la Palestine de l'époque. Un peu plus de 5 % d'entre eux étaient des Juifs. Ce sont tout particulièrement les Juifs de la deuxième alya de 1904 à 1914 (parmi eux David Ben Gourion et Golda Meir) qui ont influencé le cours ultérieur des événements en Palestine et ont apporté une contribution essentielle à la future fondation de l'État. ©

▶ Les bouleversements révolutionnaires en Russie avaient poussé ces Juifs vers le socialisme et ils étaient loin d'être profondément religieux. Parmi la population autochtone, leur mode de vie dans les kibboutzim récemment fondés a suscité une extrême méfiance et leurs buts politiques, en l'occurrence la création d'un État juif en Palestine, ont de plus en plus été considérés comme une menace.

Année	Arabes / Palest	tiniens	Juifs		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	
1882	426 000 (a)	94,7	24 000 (a)	5,3	450 000 (a)	
1918	600 000 (a)	91,5	56 000 (a)	8,5	656 000 (a)	
	689 000 (b)	92,1	59 000 (b)	7,9	748 000 (b)	
1922	668 000 (c)	88,8	84 000 (c)	11,2	752 000 (c)	
1931	859000 (c)	83,2	175 000 (c)	16,8	1 033 000 (c)	
1935	953 000 (a)	72,9	355 000 (a)	27,1	1 308 000 (a)	
1945	1 256 000 (b)	69,4	554000 (b)	30,6	1810000 (b)	
	1317000 (b)	70,4	554000 (b)	29,6	1871000 (b)	
Fin 1946	1 238 000 (d)	67,1	608 000 (d)	32,9	1 846 000 (d)	
1948 🕞	156 000 (a)	19,4	650 000 (a)	80,6	806 000 (a)	

▶ Ces chiffres ne concernent que le territoire d'Israël dans les frontières du cessez-le-feu de 1949, alors que les chiffres précédents se rapportaient à l'ensemble de la Palestine sous Mandat britannique, de la mer Méditerranée à la vallée du Jourdain.



- (a) Friedrich Schreiber, Michael Wolffsohn, Nahost Geschichte und Struktur des Konflikts, Leske + Budrich Opladen, 1993, p.164
- (b) Justin McCarthy, "The Population of Palestine", New York : Columbia University Press, 1990
- (c) Recensement britannique
- (d) Assemblée générale des Nations unies, A/364, UNSCOP Report to the General Assembly, 3 septembre 1947

# Carte 2 : La Palestine en 1878, la première implantation juive (Petach Tikva)

Tableau 1 : Évolution de la population en Palestine jusqu'à la fondation de l'État juif

#### // La Déclaration Balfour de 1917

En 1917, avec la Déclaration Balfour, les sionistes ont fait un premier pas vers la construction de leur propre État. Au cours de la Première Guerre mondiale, les Anglais avaient mis fin à la domination que les Turcs avaient pendant 400 ans exercée sur le Proche-Orient. Dans une lettre, Balfour, alors ministre britannique des Affaires étrangères, a déclaré à l'adresse des organisations sionistes anglaises que le gouvernement anglais était prêt à les soutenir dans leurs efforts pour fonder en Palestine un foyer national pour les Juifs. À cette date, il y avait en Palestine plus de 600 000 Arabes et un peu plus de 55 000 Juifs, donc plus de 90 % des habitants étaient des Arabes. ©

▶ Les motivations de Londres étaient multiples: sympathie de Balfour et du Premier ministre Lloyd George pour la cause sioniste, désir d'obtenir l'approbation des gouvernements français et américain à un partage du Proche-Orient après la guerre accordant à l'Angleterre le contrôle sur la Palestine, espoir que les sionistes américains puissent ainsi pousser Washington à entrer en guerre contre les puissances de l'Axe, volonté de récompenser le chimiste Chaim Weizmann, Président de la Fondation sioniste d'Angleterre, dont l'invention avait assuré la production anglaise de munitions pendant la Première Guerre mondiale [1]. D'un point de vue légal, politique et moral, la Déclaration Balfour était discutable car ici, « une nation promettait solennellement à une autre nation le pays d'une troisième nation. [2] »

#### Texte de la Déclaration Balfour du 2 novembre 1917

« Cher Lord Rothschild.

J'ai le plaisir de vous adresser, au nom du gouvernement de Sa Majesté, la déclaration ci-dessous de sympathie à l'adresse des aspirations sionistes, déclaration soumise au cabinet et approuvée par lui. Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif, et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte ni aux droits civiques et religieux des collectivités non juives existant en Palestine, ni aux droits et au statut politique dont les Juifs jouissent dans tout autre pays. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette déclaration à la connaissance de la Fédération sioniste. »

Signé : Arthur James Balfour, ministre britannique des Affaires étrangères.



# // Avant 1947

page 6

## De la fin de la Première Guerre mondiale à 1947 La phase du Mandat britannique

Carte 3 :
La Palestine en 1920,
implantations sionistes
au début du Mandat
britannique



Tableau 2 : L'immigration en Palestine d'après les sources britanniques [3]

Année	Nombre total d'immigrants	lmmigrants juifs		
1920 (septdéc.)	5716	5514		
1921	9339	9149		
1922	8128	7 844		
1923	7 991	7 421		
1924	13 553	12856		
1925	34641	33 801		
1926	13910	13 081		
1927	3 5 9 5	2713		
1928	3 086	2178		
1929	6 5 6 6	5 249		
1930	6433	4 944		
1931	5 5 3 3	4075		
1932	11 289	9553		
1933	31 977	30 327		
1934	44 143	42 359		
1935	64 147	61 854		
1936	31 671	29727		
1937	12475	10536		
1938	15 263	12868		
1939	18433	16405		
1940	5611	4 5 4 7		
1941	4270	3 6 4 7		
1942	3 0 5 2	2 194		
1943	9867	8 5 0 7		
1944	16476	14464		
1945 (jannov.)	13 984	12032		

# // L'immigration juive sioniste sous le Mandat britannique

Après la fin de la Première Guerre mondiale, en 1922, l'Angleterre devient la puissance mandataire de la Palestine. Le texte du mandat garantissait aux sionistes le droit d'instaurer un foyer national dans les territoires sous mandat situés à l'ouest du Jourdain et se prononçait en faveur d'une poursuite de l'immigration juive. De Une série de dispositions législatives, prises à partir de 1920 par Herbert Samuel, premier Haut-commissaire pour la Palestine, ont fait progresser le développement d'une infrastructure économique et sociale propre à la communauté juive [1].

▶ Le texte du mandat ne contenait aucune indication sur les droits nationaux des habitants arabes, pourtant en grande majorité. Suite à la Déclaration Balfour et à l'attribution du mandat, l'immigration juive en Palestine a nettement augmenté. À partir de 1924, elle a été encore renforcée par le fait que les États-Unis ont institué des quotas d'immigration restrictifs. La troisième alya (1919-1923) a surtout amené en Palestine des Juifs de Russie, la quatrième (1924-1931) des Juifs de Pologne. Beaucoup d'entre eux fuyaient les persécutions et les pogroms dans leurs pays d'origine. Le soutien financier des immigrants par des partisans sionistes, vivant principalement aux États-Unis, en Europe et en Afrique du Sud, a permis d'acheter des terres et de créer une infrastructure, une industrie et un système bancaire en Palestine sans participation notable de la population autochtone.

Le Mandat britannique, extraits du texte du Mandat, adopté le 24 juillet 1922 par la Société des Nations :

Préambule: Le mandataire sera responsable de la mise à exécution de la déclaration (Déclaration Balfour) en faveur de l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif.

Article 2: Le mandataire garantira l'établissement d'un foyer national juif.

Article 6 : L'administration de la Palestine facilitera l'immigration juive.

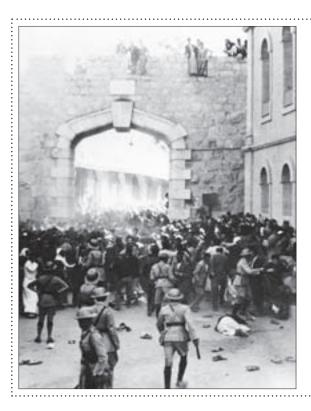
La vente de terres aux organisations sionistes a privé des milliers de petits paysans palestiniens, qui avaient jusqu'alors exploité ces terres, de leurs moyens de subsistance, même si d'un autre côté certains grands propriétaires terriens, souvent vivant à l'étranger, en ont profité. Les conséquences de l'immigration sur la population autochtone se sont faites de plus en plus sensibles. Ainsi Tel-Aviv, nouvelle ville juive à proximité du port palestinien de Jaffa, est passée de 3 600 habitants en 1921 à 40 000 en 1925 [2]. Et il est devenu évident que le but de cette immigration était l'établissement d'un État juif en Palestine.

▶ Alors que les immigrants juifs jouissaient d'une excellente organisation dans tous les domaines, même militaire, et d'une forte motivation, la structure rurale de la société arabe, le faible niveau d'instruction de larges couches de la population et l'intérêt privé des grandes familles féodales ont empêché un développement politique et économique comparable.

#### // La cinquième alya

La cinquième vague d'immigration dans les années 30 est entièrement sous le signe du national-socialisme allemand et de son expansion brutale en Europe. Que les Juifs aient été à cette époque menacés dans leur existence même a donné une puissante impulsion au

sionisme. Pour les Juifs, l'immigration en Palestine était la planche de salut face à l'extermination systématique mise en œuvre par les nazis. Pour la population arabo-palestinienne autochtone, elle signifiait que leurs espoirs d'autodétermination nationale étaient voués à l'échec.





Photos 4-5 : (de gauche à droite) Jérusalem en 1933, manifestations arabes contre l'augmentation de l'immigra-

Jaffa en 1936, destruction d'habitations palestiniennes par la puissance mandataire comme punition collective

# // 1936-1939, la résistance arabo-palestinienne

Ce n'est que dans les années 30 que cette massive immigration juive a suscité la naissance d'un nationalisme palestinien actif. En 1936, une grève générale a duré 6 mois et s'est accompagnée de manifestations, de notes de protestation et de conflits armés sur l'ensemble du territoire. Le plan de partage de la Commission Peel en 1937 (voir carte 4) a accru la virulence de la révolte jusqu'à ce qu'en 1939, la puissance mandataire anglaise, avec le soutien des sionistes, y mette définitivement fin par l'emploi de la force. Des milliers de Palestiniens furent tués ou arrêtés, entre autres tous les dirigeants, qui ont été exécutés ou envoyés en exil. 🕑

• Cette suppression des dirigeants a eu de graves conséquences pour l'évolution politique ultérieure au moment de la résolution de partage de l'ONU et de la fondation de l'État d'Israël [4].



#### // Fin du Mandat britannique

Face aux menaces de guerre en Europe, la politique du mandataire britannique s'est infléchie en faveur des Arabes après la répression de la révolte arabo-palestinienne. Le Livre blanc de mai 1939 repoussait l'idée de la fondation d'un État juif en Palestine et limitait l'immigration. Malgré le Livre blanc, la majorité des partis sionistes a décidé de combattre Hitler aux côtés de l'Angleterre. Ce n'est que lorsque la défaite d'Hitler n'a plus fait de doute que toutes les unités de combat sionistes se sont rassemblées en un « Mouvement de résistance juif » et ont engagé la lutte contre la puissance mandataire. Le gouvernement britannique, affaibli du point de vue politique et économique et incapable de résoudre le problème de la Palestine, s'est retiré du conflit en 1947 et a remis ce problème entre les mains des Nations unies.

Carte 4:

Plan de partage de la Commission Peel en 1937

<sup>[1]</sup> Salman Abu Sitta, Atlas of Palestine 1917-1966, London, Palestine Land Society, 2010, p. 5.

<sup>[2]</sup> Friedrich Schreiber, Nahost – Geschichte und Struktur eines Konfliktes, Opladen, Leske + Budrich, 1993, p. 74.

<sup>[3]</sup> Walter Holstein, *Kein Frieden um Israel*, Bonn, Progress Dritte Welt Verlag, 1977, p. 106.

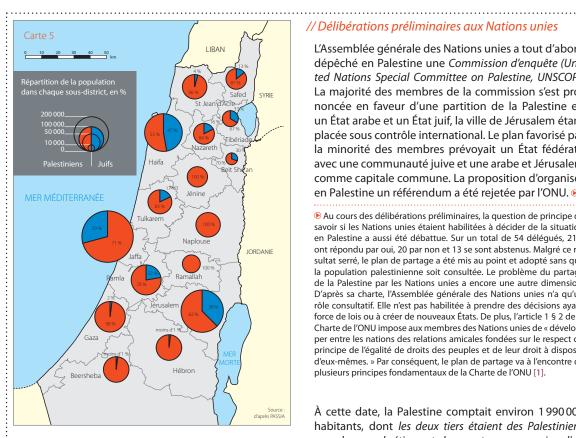
<sup>[4]</sup> Helga Baumgarten, *Palästina: Befreiung in den Staat*, Frankfurt/M., Edition Suhrkamp, 1991, p. 36.



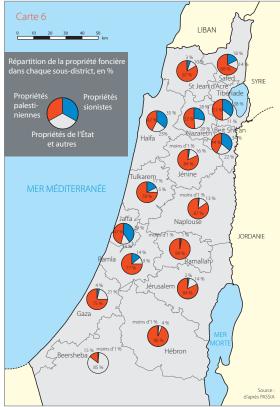
# // La Résolution 181 (II)

Le plan de partage des Nations unies du 29 novembre 1947 – La Résolution 181 (II)

Répartition de la population en Palestine en 1946



Carte 6: Propriété foncière en Palestine en 1945



#### // Délibérations préliminaires aux Nations unies

L'Assemblée générale des Nations unies a tout d'abord dépêché en Palestine une Commission d'enquête (United Nations Special Committee on Palestine, UNSCOP). La majorité des membres de la commission s'est prononcée en faveur d'une partition de la Palestine en un État arabe et un État juif, la ville de Jérusalem étant placée sous contrôle international. Le plan favorisé par la minorité des membres prévoyait un État fédératif avec une communauté juive et une arabe et Jérusalem comme capitale commune. La proposition d'organiser en Palestine un référendum a été rejetée par l'ONU. ®

Au cours des délibérations préliminaires, la question de principe de savoir si les Nations unies étaient habilitées à décider de la situation en Palestine a aussi été débattue. Sur un total de 54 délégués, 21 v ont répondu par oui, 20 par non et 13 se sont abstenus. Malgré ce résultat serré, le plan de partage a été mis au point et adopté sans que la population palestinienne soit consultée. Le problème du partage de la Palestine par les Nations unies a encore une autre dimension. D'après sa charte, l'Assemblée générale des Nations unies n'a qu'un rôle consultatif. Elle n'est pas habilitée à prendre des décisions ayant force de lois ou à créer de nouveaux États. De plus, l'article 1 § 2 de la Charte de l'ONU impose aux membres des Nations unies de « développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes. » Par conséquent, le plan de partage va à l'encontre de plusieurs principes fondamentaux de la Charte de l'ONU [1].

À cette date, la Palestine comptait environ 1990000 habitants, dont les deux tiers étaient des Palestiniens musulmans, chrétiens et druzes et un peu moins d'un tiers des Juifs, ceux-ci ayant pour la plupart immigré en Palestine au cours des 50 dernières années (carte 5). Les organisations sionistes avaient acquis environ 6% des 27 000 km<sup>2</sup> de la superficie de la Palestine (carte 6). Néanmoins, il était prévu que 56,47 % de la superficie totale revienne à l'« État juif », et seulement 42,88% à I' « État arabe » et 0,65 % à la zone internationalisée de Jérusalem (carte 7). •

D'après le rapport de l'UNSCOP du 3 septembre 1947, la population résidant dans la partie attribuée à l' « État juif » comprenait 498 000 Juifs et 427 000 Arabes. Dans la partie attribuée à l'« État arabe », il y avait 795 000 Arabes et 10 000 Juifs, et à Jérusalem 105 000 Arabes et 100 000 Juifs. Presque toutes les plantations d'agrumes de la bande côtière, qui appartenaient pour moitié à des Arabes et pour moitié à des Juifs, devaient revenir à l'« État juif », de même qu'une grande partie des cultures céréalières arabes et des installations industrielles arabes [2]. La ville de Jaffa, le plus grand port de Palestine, était coupée de son arrière-pays, l'« État arabe » n'avait pas de débouché sur la Mer rouge ni de frontière commune avec la Syrie.



#### // Adoption du plan de partage de l'ONU, Résolution 181 (II)

Le 29 novembre 1947, l'Assemblée générale des Nations unies décide d'adopter le plan majoritaire et d'effectuer une partition du territoire palestinien sous Mandat britannique en un « État juif », un « État arabe » et la ville de Jérusalem en tant que corpus separatum placé sous contrôle international. Ces trois éléments devaient former une union économique. La ville arabe de Jaffa devait appartenir à l' « État arabe » et constituer ainsi une enclave. Le plan ne prévoyait pas l'instauration d'États homogènes au point de vue ethnique ou religieux, au contraire, il réglementait les droits des minorités dans chacun des États. 🕞

Sur les 56 États membres de l'ONU présents, 33 se sont prononcés en faveur de la résolution. Alors que du côté juif, on a accueilli positivement la résolution malgré quelques réserves, on s'y est opposé du côté arabe.

● Il n'était pas question d'échange de population, encore moins d'épuration ethnique. Bien au contraire, il était prévu que tout habitant arabe de l'« État juif » puisse choisir librement s'il voulait s'installer dans l'« État arabe » ou rester dans l'« État juif ». L'inverse valait aussi bien pour les habitants juifs.



Vote de la Résolution 181 (II) à l'Assemblée générale des Nations unies

#### Ont voté pour (33):

États-Unis d'Amérique, Australie, Belgique, Bolivie, Brésil, République socialiste soviétique de Biélorussie, Canada, Costa Rica, Danemark, République dominicaine, Équateur, France, Guatemala, Haïti, Islande, Libéria, Luxembourg, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, République populaire de Pologne, Suède, Tchécoslovaquie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union Sud-africaine, URSS, Uruguay et Venezuela Ont voté contre (13):

Afghanistan, Arabie saoudite, Cuba, Égypte, Grèce, Inde, Iran, Irak, Liban, Pakistan, Syrie, Turquie et Yémen

#### Se sont abstenus (10)

Argentine, Chili, Chine, Colombie, Salvador, Éthiopie, Honduras, Mexique, Royaume-Uni et Yougoslavie

Absent (1): Thaïlande





Décembre 1947. Le Caire, manifestation contre le plan de partage

Carte 7:

Plan de partage de l'ONU,

#### Photo 7:

#### 1946 env

« La seule solution », affiche de la milice sioniste Irgoun dont le chef était Menachem Begin

#### // Citations

Andreï Gromyko, représentant de l'URSS aux Nations unies en novembre 1947:

« Le fait qu'aucun pays occidental ne soit en mesure de défendre les droits fondamentaux du peuple juif et de le protéger contre les violences déclenchées par les bourreaux fascistes explique le souhait des Juifs de fonder leur propre État. Il serait injuste de ne pas tenir compte de ce fait et de refuser au peuple juif le droit de réaliser ses souhaits. » [1]

#### Walid Khalidi, historien palestinien:

« Les Palestiniens ne voyaient pas de raison pour laquelle ce serait à eux de paver pour la Shoah (le pire des crimes contre l'humanité, commis en Europe par des Européens)... Ils ne voyaient pas de raison pour laquelle il ne serait pas acceptable pour les Juifs de vivre en tant que minorité dans un État palestinien uni, alors qu'il serait acceptable pour presque la moitié du peuple palestinien - la majorité autochtone sur les terres de sa patrie - de devenir du jour au lendemain une minorité sous domination étrangère, comme le prévoyait le plan de partage pour le nouvel État juif. » [3]

Norman Paech, spécialiste allemand du droit public international:

« C'est ainsi que les États européens ont essayé de se débarrasser d'un problème qui leur était commun, dont ils ne pouvaient nier la paternité mais qu'ils n'étaient pas capables de résoudre, aux frais d'un peuple parfaitement étranger à ce problème. » [1]

- [1] Norman Paech, Das Palästina-Problem vor den Vereinten Nationen, EMS, Informationsbrief Nahost 6/1998, p. 10-16.
- [2] Walter Holstein, Kein Frieden um Israel, Bonn, Progress Dritte Welt Verlag, 1977, p. 128, 129.
   [3] Walid Khalidi, Before Their Diaspora, Washington D.C., Institute for Palestine Studies, 1984, p. 305.



# // Avant 1948

page 10

Du plan de partage de l'ONU le 29 novembre 1947 à la proclamation de l'État d'Israël le 14 mai 1948 (guerre civile)

Photo 8 : Mai 1948, Jaffa, Manshiya, un quartier arabe détruit



#### Photo 9: 14 mai 1948, Tel-Aviv, parade de la milice Irgoun peu avant la proclamation de l'État



#### // La guerre civile éclate

Dès l'adoption de la résolution de partage par l'ONU, une guerre civile a éclaté en Palestine, au cours de laquelle environ la moitié des réfugiés palestiniens (au total 750 000 à 800 000) ont dû quitter leur patrie [1]. Aux actions militaires des milices sionistes, nettement en position de force, se sont ajoutés des actes de terrorisme et au début des mesures économiques de la part des sionistes pour provoquer la fuite et l'expulsion de la population arabo-palestinienne autochtone. Le blocus des voies de transport et la conquête des villages avoisinants ont permis de couper les principales villes arabes choisies pour faire partie de I' « État juif » de leur approvisionnement en matières premières et de les affamer. •

.....

▶ Certes, des centaines de pactes de non-agression ont été conclus entre des villages palestiniens et les implantations juives voisines, témoignant ainsi, de la part de certains groupes d'habitants arabes et juifs, d'une volonté de principe de cohabiter pacifiquement, mais cela n'a pas eu d'influence sur la suite des événements.

Extrait du journal de guerre de David Ben Gourion, premier Premier ministre israélien, daté du 15 janvier 1948 :

« Le but stratégique (des forces armées juives) était la destruction des communes urbaines, qui représentaient la partie la plus organisée et la plus politisée du peuple palestinien. Les moyens employés ne furent pas les combats de rue dans les villes grandes ou petites, mais la conquête et la destruction de l'habitat rural aux alentours de la plupart des villes. Cette tactique a entraîné la chute et la capitulation de Haïfa, Tibériade, Safed, Jaffa, Acre, Bet Shean, Lydda, Ramleh, Madjdal et Beersheba. Coupées des voies de communication et de l'approvisionnement en nourriture et matières premières, les communes urbaines ont subi un processus de désagrégation, de chaos et de famine, se voyant ainsi forcées à se rendre. »

#### // Le rôle du Mandataire britannique et des Nations unies

D'après le plan de partage, il revenait à la puissance mandataire britannique et aux Nations unies de garantir une transition bien ordonnée de la Palestine du statut de territoire sous mandat à deux États, l'un juif et l'autre arabe. Mais en fait, le mandataire britannique s'est contenté pour l'essentiel de sécuriser le retrait de ses

troupes et des fonctionnaires de l'administration mandataire. De façon ponctuelle, le mandataire a même soutenu les milices sionistes et gêné le travail de la commission de l'ONU chargée de l'exécution du plan de partage. [2]



De décembre 1947 au 15 mai

1948, offensives signistes en

dehors du territoire attribué

à l'État juif

#### // Mesures militaires

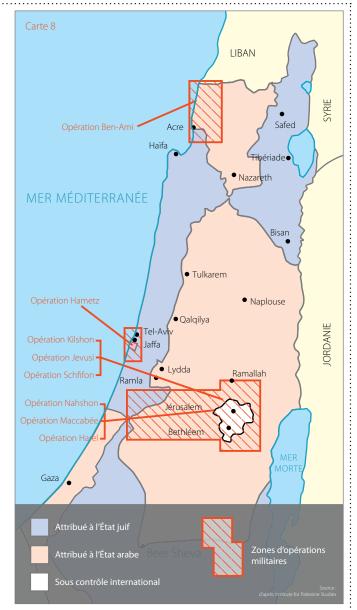
La supériorité numérique des milices juives sionistes allait de pair avec une forte motivation. De plus, il s'y ajoutait un excellent niveau de qualification militaire, acquis par beaucoup de combattants comme soldats pendant la Seconde Guerre mondiale et comme membres du corps de police sioniste entraîné par les Britanniques pendant le mandat. ®

▶ Lors de la guerre civile, les troupes sionistes se composaient de la Haganah (30000 hommes) et des milices révisionnistes, le Léhi et l'Etzel (ou Irgoun), qui s'étaient déjà distinguées avant et pendant la Seconde Guerre mondiale par des attentats terroristes contre la puissance mandataire britannique. Le commandant en chef de l'Etzel était Menachem Begin, qui sera plus tard Premier ministre israélien. S'y ajoutaient 20 000 hommes des troupes auxiliaires sionistes qui vivaient dans diverses implantations [3]. Du côté arabe, 2000 à 3000 [4] miliciens combattaient sous commandement palestinien et 2500 à max. 4000 [5] volontaires de l'Armée de libération arabe, principalement syriens et irakiens, sous le commandement de la Lique arabe. Au début, la situation était marquée par des barrages routiers et des raids sanglants contre des villages palestiniens ou des implantations juives. En seulement 6 semaines, jusqu'au 10 ianvier 1948, les affrontements armés ont fait en tout 1974 victimes [6], tous bords confondus, parmi lesquelles on comptait, jusqu'au 31 décembre 1947, 205 Juifs [7].

À partir d'avril 1948, la stratégie militaire sioniste a connu un net durcissement quand les sionistes ont appliqué le Plan militaire Daleth (Plan D). 6

On a pu à partir de là voir se multiplier les massacres de la population palestinienne, qui ont semé la terreur et poussé un nombre considérable de Palestiniens à la fuite. Un exemple en est le massacre de Deir Yassin le 9 avril 1948.

• Auparavant, face aux violences déclenchées en Palestine, on avait assisté aux Nations unies à des efforts, surtout de la part des USA, en vue de revenir sur la résolution de partage et de la remplacer par une mise de toute la Palestine sous administration fiduciaire. Cela aurait empêché pour longtemps la fondation d'un « État juif ».



Le Plan D avait été mis au point à l'automne 1947, remanié après la Résolution de l'ONU 181 (II) et terminé en mars 1948. Le Plan D prévoyait entre autres :

- » ... l'expulsion de la population arabe locale au-delà des frontières pour le cas où elle opposerait une résistance à nos attaques et [...] la défense des groupes d'implantations juives dans les territoires arabes, y compris la prise « provisoire » de bases militaires arabes de l'autre côté de la frontière [8]
- ... intimidation massive, siège et pilonnage des villages et des quartiers, incendie des maisons, des biens, des marchandises, expulsion, démolition et pose de mines dans les décombres pour empêcher les expulsés de revenir [9].

#### Le massacre de Deir Yassin le 9 avril 1948

Dès 1942, les habitants du village de Deir Yassin, situé à l'ouest de Jérusalem, avaient conclu un pacte d'amitié avec l'implantation juive voisine de Givat Shaul. Ils n'avaient participé à aucune attaque de positions juives. Le matin du 9 avril 1948, les milices terroristes Etzel et Léchi ont lancé un assaut conjoint contre le village. Comme quelques-uns des habitants se défendaient, elles n'ont pu conquérir que la partie est du village. Sur ce, une unité Palmah de la Hagana s'est jointe aux deux milices et a conquis tout le village. Après le retrait de cette unité, les hommes de l'Etzel et de la Léchi se sont jetés sur les villageois et ont tiré sans distinction sur hommes, femmes et enfants. Le massacre a fait 254 victimes [10].

« Le 9 avril, nos hommes ont conquis le village de Deir Yassin dans une action conjointe avec une unité de la Léchi... Nos

hommes ont été obligés de prendre maison par maison. Pour venir à bout de l'ennemi, beaucoup ont eu recours à des grenades à main. Et les civils, qui n'avaient pas tenu compte de nos avertissements, ont subi des pertes inévitables. »

- Friedrich Schreiber, page 152, Simha Flapan, page 130, Atlas of Palestine 1917-1966, page 91, The Palestine Question in Maps, 1878-2002, Jérusalem, 2002, Passia, p. 24.
- condensé d'après llan Pappé, Le nettoyage éthnique de la Palestine, Paris, Fayard, 2008, p. 171.
- condensé d'après Ibid., p. 73.
- Corliense Capites (via.), p. 75. Friedrich Schreiber, p. 142: 2 000, Atlas of Palestine, p. 85: 2 500, Simha Flapan, p. 184: < 3 000. Friedrich Schreiber, p. 142: 2 500, Ilan Pappé, p. 73, 1 000-3 000, Walid Khalidi, p. 309: 3 000, Atlas of Palestine, p. 86: 3 155, Simha Flapan, p. 184: < 4 000. Walid Khalidi, Before the Diaspora, Washington D.C., Institute of Pales tine Studies, 1984, p. 309. Friedrich Schreiber, Michael Wolffsohn, Nahost Geschichte und Struktur des Konflikts, Opladen, Leske + Budrich, 1993, p. 140.

- Simha Flapan, Die Geburt Israels, Neu Isenburg, Melzer, 2005, p. 63.
- llan Pappé, Le nettoyage éthnique de la Palestine, Paris, Fayard, 2008, p. 10.
- [10] Nombre de victimes: Friedrich Schreiber, p. 156: 254; Benny Morris, interview au quotidien israélien Ha'aretz du 9 janv. 2004: 100 à 110; Ilan Pappé, p. 128: nombre admis ramené de 170 à 93. [11] Friedrich Schreiber, Michael Wolffsohn, Nahost Geschichte und Struktur des Konflikts, Opladen, Leske + Budrich, 1993, p.156, 157.



# // Conséquences

page 12

# Les conséquences de la guerre civile

#### // Les réfugiés palestiniens

Photos 10-11: (de gauche à droite) 1948, Galilée, sur les routes de l'exode Jaffa, mai 1948, exode par voie de mer







Photo 13:

#### Tableau 3:

Jaffa, mai 1948, exode par voie de mer

Photo 12: (à droite) Jaffa, mai 1948, exode par voie de mer

Raisons de l'exode des quelque 370 000 Palestiniens qui sont partis avant le 1er juin 1948, source : Estimations des services de renseignement de l'armée israélienne (FDI : Forces de Défense d'Israël) [1]



Raisons de l'exode <b>®</b>	En %
Attaques juives contre des localités arabes (villages, petites et grandes villes)	55%
Actions terroristes de l'Etzel et du Léhi	15%
Guerre psychologique	2%
Expulsion par les troupes israéliennes	2%
Sentiment généralisé de peur	10%
Sur instruction d'instances arabes	5%
Motivation inconnue	11%
Total	100%



#### // Conquête du terrain et expulsions

Avec l'application du Plan D en plusieurs offensives, les milices sionistes ont réussi, avant même la proclamation de l'État d'Israël le 14 mai 1948 et donc avant qu'une seule armée arabe ait mis le pied sur le sol palestinien, à conquérir 200 agglomérations et à en expulser les habitants. Cela valait entre autres pour toutes les villes d'une certaine importance dont la population était en majorité arabe : Tibériade le 19 avril, Haïfa le 23 avril, Jaffa le 11 mai et le 12 mai Safed et Beisan [2]. De plus, des territoires avaient été conquis qui se trouvaient le long de la côte galiléenne et dans un corridor en direction de Jérusalem et qui avaient été attribués à l' « État arabe ». De 300 à 400 000 Palestiniens avaient fui ou avaient été expulsés. •

▶ Du côté israélien, on a souvent affirmé que la population palestinienne avait pris la fuite de son plein gré ou du fait d'appels à la fuite lancés par les dirigeants arabes. Pour la phase de la guerre civile y compris les 2 premières semaines de la guerre israélo-arabe, les chiffres communiqués par l'armée israélienne elle-même prouvent que les réfugiés avaient été forcés à fuir (voir tableau 3). Quant à la deuxième affirmation, l'examen des enregistrements de la radio de cette période la dément [3].

Pour les Palestiniens, le Plan D est la preuve que les dirigeants politiques et militaires sionistes s'étaient, à la suite de la Résolution 181 (II), fixé pour but d'agrandir le territoire de l' « État juif » et d'y effectuer un nettoyage ethnique. Des historiens israéliens comme Simcha Flapan, Benny Morris et Ilan Pappé citent de nombreuses sources comme preuves de cette expulsion [4]. D'après Ilan Pappé, le nettoyage ethnique a été préparé et mis en œuvre de façon systématique par un groupe de conseillers des plus hauts représentants sionistes sous la direction de David Ben Gourion, qui sera plus tard Premier ministre israélien.

David Ben Gourion, premier Premier ministre israélien, le 12 juin 1938 devant le Comité exécutif de l'Agence Juive :

« Je suis pour le transfert forcé de population. Je ne vois rien là d'immoral. » [5]

le 3 décembre 1947 devant des membres dirigeants du Mapai (Parti travailliste israélien) :

« Il y a 40 % de non-Juifs dans les territoires alloués à l'État juif. Cette composition n'est pas une base solide pour un État juif. Et nous devons regarder en face cette nouvelle réalité dans toute sa gravité et sa spécificité. Cette balance démographique remet en cause notre aptitude à maintenir la souveraineté juive [...]. Seul un État ayant au moins 80 % de Juifs est un État viable et stable. » [6]

Benny Morris, historien israélien, aujourd'hui lui-même partisan de l'expulsion, répond le 9 janvier 2004 à la question du journaliste Ari Shavit pour le journal israélien Ha'aretz:

« Vous dites que Ben Gourion aurait expulsé trop peu d'Arabes ? Je n'en crois pas mes oreilles ! »

#### Morris

« Si la fin de l'histoire tourne mal pour les Juifs, la cause en sera que Ben Gourion n'a pas achevé le transfert de population en 1948. Parce qu'il a laissé en Cisjordanie et à Gaza et en Israël même une importante et incontrôlable réserve démographique. » [7] // Ruines de villages palestiniens vidés de leurs habitants avant la fondation de l'État d'Israël en mai 1948



Photo 14:

El-Bassa | Acre | 3422 | 14 mai 1948, attribué à l'État arabe ▶



Photo 15:

Barqa | Gaza | 1032 |

13 mai 1948,

attribué à l'État arabe



Photo 16:
Lifta | Jérusalem | 2.958 |
1er janvier 1948,
attribué à l'État arabe 🕑

Nom de la localité |
district | nombre d'habitants
arabes en 1948 |
date de leur expulsion [8]

- [1] Simha Flapan, Die Geburt Israels, Neu Isenburg, Melzer, 2005, p. 130.
- [2] Friedrich Schreiber, Michael Wolffsohn, *Nahost Geschichte und Struktur des Konflikts*, Opladen, Leske + Budrich, 1993, p. 155.
- 3] Friedrich Schreiber, Michael Wolffsohn, *ibid.*, p. 154, 155. 4] Ilan Pappé, Benny Morris, Simha Flapan, œuvres complètes
- [5] Ilan Pappé, Le nettoyage éthnique de la Palestine, Paris, Fayard, 2008, p. 9.
- [6] Ilan Pappé, *ibid.*, p. 78.
- Interview dans le quotidien israélien Ha'aretz du 9 janvier 2004, par le journaliste Avi Shavit.
- [8] Salman Abu Sitta, *Atlas of Palestine 1917-1966*, London, Palestine Land Society, 2010, p. 108 à 113.



# // Avant 1949

page 14

## La guerre israélo-arabe de mai 1948 à juillet 1949

Le 14 mai 1948, le dernier Haut-commissaire britannique quitte la Palestine et David Ben Gourion proclame l'indépendance de l'État d'Israël. Le 15 mai 1948, les États arabes déclarent la guerre à Israël.

Photo 17:

Juillet 1948,
des habitants de Ramleh
se rendent.



Photo 18 : Octobre 1948, des soldats de l'armée israélienne prennent Sa'sa'.



Les discours enflammés des États arabes étaient loin de correspondre à la réalité de leur puissance militaire et de leur commune volonté d'intervention contre l'État israélien nouvellement fondé. Ce n'est que fin avril 1948, donc 2 semaines avant le début de la guerre israélo-arabe, que la Ligue arabe a convenu d'une stratégie militaire commune pour les armées nationales.

La seule armée arabe qui ait été bien entraînée et efficace était la Légion jordanienne, dirigée par des officiers britanniques. 

Ou le de la companie de l

L'armée israélienne récemment fondée (FDI : Forces de Défense d'Israël) était nettement en position de supériorité et cela dans tous les domaines : effectifs, entraînement et motivation des soldats (Tableau 4). David Ben Gourion, à l'époque Premier ministre israélien, chiffre le nombre des soldats à 30574 lors de la déclaration de guerre [1]. •

De La conquête par les sionistes de territoires attribués à l'« État arabe » et l'exode de centaines de milliers de Palestiniens constituent l'arrière-plan de cet accord.

Ce n'est qu'en octobre 1947, donc peu avant la Résolution de partition, que la Ligue arabe a convenu de prendre des « mesures militaires » en cas de réalisation de la partition. À cet effet, la Ligue a créé un « Comité militaire » avec pour mission de mettre au point une stratégie commune [2]. La Ligue n'a pas mis en œuvre la formation de l'Armée de libération arabe (constituée de volontaires) avant début 1948 [3], alors que les sionistes ont, dès le lendemain de l'adoption de la résolution en novembre 1947, mobilisé tous les jeunes de 17 à 25 ans pour les tests de sélection militaire en vue de mettre sur pied la milice de la Haganah.

- Avant la guerre, cette légion avait, avec l'accord du roi Abdallah de Jordanie, mené des négociations secrètes avec la milice sioniste de la Haganah pour délimiter les zones d'influence: Abdallah ne s'intéressait qu'à Jérusalem-Est et à la Cisjordanie. Ces deux régions furent défendues avec succès par la Légion jordanienne. Abdallah ne se souciait pas du sort du reste de la Palestine.
- © Ce nombre a sans cesse augmenté du fait de l'arrivée de réfugiés juifs et de volontaires venant d'Europe. En décembre 1948, les effectifs des FDI se montaient à 96441 personnes [4]. Peu après la proclamation de l'État et pendant la phase du premier cessez-le-feu, l'équipement de l'armée israélienne, qui était insuffisant au début, a été complété par des importations massives d'armes en provenance des pays de l'Est.

Tableau 4: Effectifs militaires le 15 mai 1948, estimations [5]

	Jon et David Kimche (source israélienne)	John Bagot Glubb (source britannique)	Walid Khalidi (source palestinienne)
Palestiniens (M)	-	-	2563
Armée de libération arabe (M)	2000	-	3 8 3 0
Égypte (A)	10 000	10 000	2800
Transjordanie (A)	4500	4500	4500
Irak (A)	3 000	3 000	4000
Syrie (A)	3000	3000	1 876
Liban (A)	1 000	1 000	700
Total troupes arabes	23 500	21 500	20 269
Total troupes israéliennes	25000	65 000	27 000
			(R) + 90 000



#### // Offensives et cessez-le-feu

Pour les FDI, la période la plus critique a été celle précédant le premier cessez-le-feu du 11 juin 1948. 9

En rompant ce premier cessez-le-feu le 8 juillet, les FDI ont définitivement pris l'initiative des opérations [6]. Il faut noter en particulier l'opération « Dani » lors de laquelle les deux villes palestiniennes de Lydda et de Ramleh, situées en territoire arabe à l'ouest de Jérusalem, ont été conquises et de 50 à 70 000 habitants expulsés [7]. C'est Yitzhak Rabin qui l'a menée sur ordre exprès de Ben Gourion. Après leur chute, les villes ont été pillées par des militaires et des civils israéliens (voir citation). 9

- ▶ Les troupes arabes ont réussi à conquérir 14 localités juives [8], mais à aucun moment, elles n'ont outrepassé la frontière du territoire attribué à l'État juif. Malgré cela, les FDI ont pu prendre encore 90 localités palestiniennes dont certaines se trouvaient dans le territoire attribué à l'État arabe. Plus de 90 000 personnes ont été expulsées [9].
- 1 800 camions ont été nécessaires pour sortir de la seule ville de Lydda les biens pillés par les FDI [10]. En Galilée et à l'ouest de Hébron, il y a eu d'autres avancées israéliennes loin à l'intérieur du territoire de l'État arabe. Le deuxième cessez-le-feu a commencé le 18 juillet et fini le 15 octobre. Toutefois, même pendant les trêves, les expulsions et les destructions de villages palestiniens ont continué. À partir d'octobre a suivi la conquête de l'ensemble du Néguev, où seulement 1 % de la population était juive, du reste de la Galilée et de parties de Gaza et de la Cisjordanie.

#### Ben Gourion, le 16 juin 1948:

« Il y a dans nos rangs des imperfections morales dont je n'aurais jamais cru qu'elles existent : j'entends par là les pillages massifs auxquels toutes les couches de la population ont participé. » [11]







Liane des cessez-le-feu de 1948/49

Photos 19-20: (de gauche à droite)

Ruines du village palestinien de Sarafand dans le district de Haïfa

Ruines du village palestinien de al-Mansura dans le district de St Jean d'Acre

 $Is ra\"{e}l\ a\ n\'{e}goci\'e\ avec\ ses\ adversaires\ des\ armistices\ d\'efinitifs\ au\ cours\ de\ l'ann\'ee\ 1949:\ avec\ l'\'egypte\ (21\ janvier\ 1949),\ avec\ le\ Liban\ l'ann\'ee\ 1949:\ avec\ l'\'egypte\ (21\ janvier\ 1949),\ avec\ le\ Liban\ l'ann\'ee\ 1949:\ avec\ l'\'egypte\ (21\ janvier\ 1949),\ avec\ le\ Liban\ l'ann\'ee\ 1949:\ avec\ l'\'egypte\ (21\ janvier\ 1949),\ avec\ le\ Liban\ l'ann\'ee\ 1949:\ avec\ l'\'egypte\ (21\ janvier\ 1949),\ avec\ le\ Liban\ l'ann\'ee\ 1949:\ avec\ l'\'egypte\ (21\ janvier\ 1949),\ avec\ le\ Liban\ l'ann\'ee\ 1949:\ avec\ l'\'egypte\ (21\ janvier\ 1949),\ avec\ le\ Liban\ l'ann\'ee\ 1949:\ avec\ l'\'egypte\ (21\ janvier\ 1949),\ avec\ le\ Liban\ l'ann\'ee\ l'annn\'ee\ l'annn\'ee\ l'annn\'ee\ l'annn\'ee\$ (23 mars 1949), avec la Jordanie (3 avril 1949) et avec la Syrie (20 juillet 1949).

Tandis que 78 % du territoire de la Palestine placé sous Mandat britannique est devenu territoire israélien, le reste de la Bande de Gaza est passé sous administration égyptienne et le royaume de Jordanie a annexé la Cisjordanie.

LA FONDATION D'UN ÉTAT ARABO-PALESTINIEN, TEL QUE LA RÉSOLUTION DE PARTITION 181 (II) LE PRÉVOYAIT, N'A PAS EU LIEU.

- Simha Flapan, Die Geburt Israels, Neu Isenburg, Melzer, 2005, p. 291.
- Friedrich Schreiber, Michael Wolffsohn, *Nahost Geschichte und Struktur des Konflikts*, Opladen, Leske + Budrich, 1993, p. 139. Simha Flapan, *Die Geburt Israels*, Neu Isenburg, Melzer, 2005, p. 194.
- Simha Flapan, *ibid.*, p. 296. Simha Flapan, *ibid.*, p. 295.
- Simha Flapan, ibid., p. 298.
- llan Pappé, *Le nettoyage éthnique de la Palestine*, Paris, Fayard, 2008, p. 218, 219, 220.
- Friedrich Schreiber, Michael Wolffsohn, Nahost Geschichte und Struktur des Konflikts, Opladen, Leske + Budrich, 1993, p. 148. Salman Abu Sitta, Atlas of Palestine 1917-1966, London, Palestine Land Society, 2010, p. 89.
- [10] Salman Abu Sitta, ibid., p. 95.



# // Après 1949

page 16

#### Conséquences de la guerre israélo-arabe

Carte 10 : Plan de partition de l'ONU et ligne de cessez-le-feu



#### // Les conséquences de la guerre

Au lieu des 56% prévus par le plan de partage, Israël contrôlait depuis la fin de la guerre 78% du territoire autrefois sous Mandat britannique. Des centaines de villages et villes [1] avaient été vidés de leurs habitants palestiniens, 750 000 réfugiés [2] dont plus de 150 000 sont restés sur le territoire israélien. Plus de 80% de la population autochtone palestinienne ont ainsi perdu leur terre natale située aujourd'hui en territoire israélien. Pour les terres des réfugiés, pour leurs biens immobiliers, leurs plantations et leurs avoirs bancaires, l'expropriation sans dédommagement était de règle [3].

Pour «légaliser» ces expropriations, le lendemain du jour où la Résolution du Droit au retour 194 (III) (voir planche 9) a été adoptée, le cabinet israélien a voté la «Loi d'urgence sur la Propriété des absents». •

Celle-ci permet de saisir tout bien appartenant aux réfugiés absents et vaut même pour les réfugiés qui n'ont fait que se déplacer à l'intérieur du territoire israélien [4].

- «Toute propriété du bien d'un absent passe automatiquement à l'administrateur des biens des absents.»
- « Par absent, il faut entendre toute personne ayant quitté la ville ou le village où elle résidait habituellement en Eretz Israël (c'est-à-dire la Palestine). »

(Loi d'urgence concernant la propriété des absents du 12 décembre 1948)

Ces mesures avaient pour but d'empêcher le retour des réfugiés palestiniens et de cimenter les expulsions («transfert») comme l'avaient depuis longtemps formulé les dirigeants du sionisme politique (voir aussi la citation de Ben Gourion sur la planche 5). Les représentants d'un sionisme culturel et humaniste comme Martin Buber, Hannah Arendt et Judah Magnes, qui ont plaidé contre la partition de la Palestine et en faveur de la cohabitation et de l'égalité des droits avec la population arabe, n'ont pas été entendus.

#### Theodor Herzl, 1895:

« Nous devons faire en sorte d'expulser discrètement la population pauvre de l'autre côté de la frontière, en lui procurant du travail dans les pays voisins mais en lui refusant tout emploi dans notre propre pays. » [5]

# Joseph Weitz (Directeur du Département aux implantations du Fonds national juif et du Comité pour le Transfert fondé à cette fin en 1948), 1940 :

« Le transfert ne sert pas uniquement à réduire la population arabe. Il a aussi un second but, qui est tout aussi important : exproprier des terres cultivées à présent par des Arabes et les libérer pour y installer des Juifs [...] la seule solution est de transférer les Arabes dans les pays voisins. Pas un seul village, pas une seule tribu ne doit rester. » [6]

#### Martin Buber réclame en 1919 :

« ...de créer et de préserver dans tous les domaines de la vie publique un accord avec les Arabes, une solidarité fraternelle générale. » [7]

# En 1945, Hannah Arendt se plaint amèrement que l'Organisation sioniste américaine ait adopté le programme de Ben Gourion :

« Nous sommes à un tournant de l'histoire du sionisme; car cela veut dire que le programme révisionniste, qui avait été fermement repoussé pendant si longtemps, va en fin de compte l'emporter... C'est un coup mortel porté contre les partis juifs en Palestine même qui proclament sans se lasser la nécessité d'un dialogue entre les peuples arabe et juif. » [8]

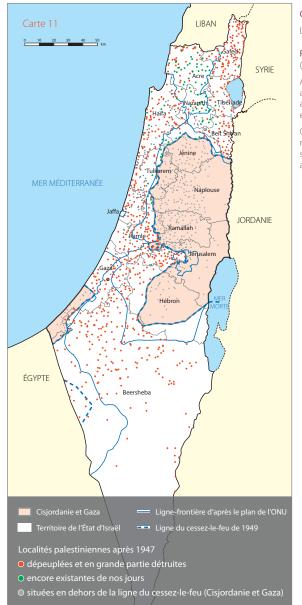


#### // Al-Manshiya, conquis le 11 mai 1948, autrefois quartier de Jaffa, aujourd'hui quartier de Tel-Aviv









#### Carte 11:

La Palestine après la Nakba

Photos 21-23: (de haut en bas)

Al-Manshiva avant la Nakba, après la Nakba et aujourd'hui

On voit le minaret de la mosquée de Hassan Beik, le seul bâtiment du quartier à avoir été épargné.

#### // Action de Zochrot à Al-Ras Al-Ahmar





#### Photos 24-25:

Des membres de Zochrot installent des photos grandeur nature représentant des réfugiés palestiniens de Al-Ras Al-Ahmar en Galilée du nord, vivant auiourd'hui au Liban. (sur Zochrot : voir planche 11).

Al-Ras Al-Ahmar, que le plan de partition de l'ONU attribuait à l'État arabe, a été conquis le 30 octobre 1948 par l'armée israélienne.

- [1] Nombre de villages: Flapan, p. 140: 350; Schreiber, p. 155: 365; Pappé, p. 11: 531 + 11 quartiers de villes; Atlas of Palestine, p. 106, 107, 116: 530; Walld Khalidi, All That Remains: p. XX: 418.
- [2] Nombre de réfugiés: Hollstein, p. 145: 710 000 à 940 000; Pappé, p. 11: 800 000; All That Remains: p. 582: 714 000 à 744 000; chiffres officiels de l'UNWRA, juin 1950: 960 021.
- - Flapan, p. 158 et suiv, Hollstein, p. 136 et suiv., Pappé, p. 277-280, Atlas of Palestine, p. 129 et suiv. Friedrich Schreiber, Michael Wolffsohn, Nahost Geschichte und Struktur des Konflikts, Opladen, Leske + Budrich, 1993, p. 159.
- llan Pappé, *Le nettoyage éthnique de la Palestine*, Paris, Fayard, 2008, p. 320, citation de Theodor Herzl extraite de *Briefe und Tagebücher*, Zionistisches Tagebuch. llan Pappé, *Le nettoyage éthnique de la Palestine*, Paris, Fayard, 2008, p. 94. citation de Jossef Weitz, extraite de *My Diary*.
- [7] Hans Kohn, Zion and the Jewish National Idea, orig. 1958, (voir Michael Selzer, Zionism Reconsidered: The Rejection of Jewish Normalcy, New York, Macmillan, 1970, p. 175 et suiv.)
  [8] Hannah Arendt, Zionism Reconsidered, 1945, (voir Michael Selzer, Zionism Reconsidered: The Rejection of Jewish Normalcy, New York, Macmillan, 1970, p. 213 et suiv.)

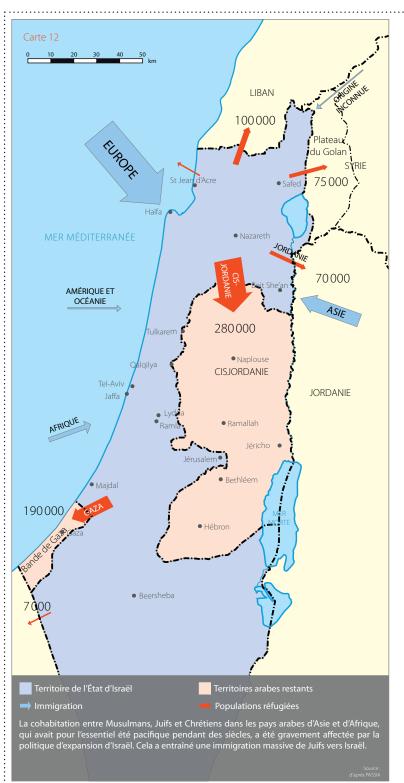


# // La Résolution 194 (III)

page 18

La Résolution 194 (III) des Nations unies du 11 décembre 1948 (Résolution sur le Droit au retour des réfugiés)

Carte 12 : Mouvements de population de 1948 à 1951



# // La résolution sur le Droit au retour

Avant même la fin de la guerre israélo-arabe et sous l'effet des immenses flux de réfugiés, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté le 11 décembre 1948 la Résolution 194 (III), dite Résolution sur le Droit au retour. Elle se fondait sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui avait été adoptée par l'Assemblée générale. Six mois plus tard, l'Article 49 de la Convention (IV) de Genève relative à la Protection des personnes civiles en temps de guerre est venu confirmer le contenu de la Résolution.

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948

Article 9 : Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé.

Article 13, 2: Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

Article 17, 2 : Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.

Convention (IV) de Genève relative à la Protection des personnes civiles en temps de guerre, 12 août 1948 :

Article 49: Les transferts forcés, en masse ou individuels, ainsi que les déportations de personnes protégées hors du territoire occupé dans le territoire de [...] tout autre État, occupé ou non, sont interdits, quel qu'en soit le motif. Toutefois, la Puissance occupante pourra procéder à l'évacuation totale ou partielle d'une région occupée déterminée, si la sécurité de la population ou d'impérieuses raisons militaires l'exigent [...] La population ainsi évacuée sera ramenée dans ses foyers aussitôt que les hostilités dans ce secteur auront pris fin.

#### // La Résolution 194 (III) des Nations unies

D'autre part, dans son article 2, la résolution prévoyait la création d'une Commission de conciliation, l'UNCCP (United Nations Conciliation Commission for Palestine), qui était chargée de faire appliquer le droit au retour. Elle a établi un imposant catalogue des propriétés quittées par les réfugiés et de la valeur de celles-ci.

Mais pour ce qui est de sa mission principale – assurer la protection des réfugiés, défendre leurs droits et résoudre le problème dans son ensemble – la commission ne s'en est pas acquittée.

▶ Ce volumineux catalogue se base entre autres sur les registres et les cartes de la puissance mandataire britannique et a été achevé en 1964. Il énumère plus de 4000 km² de terres ayant appartenu à des personnes privées réfugiées et dont la valeur, bâtiments compris, se montait à l'époque à plus de 800 millions de dollars [1]. Aujourd'hui, l'UNCCP n'a plus de budget et plus de personnel et sa seule action consiste en un rapport annuel d'une ligne pour l'Assemblée générale des Nations unies.

On entend souvent dénier toute importance à cette Résolution 194 (III) avec l'argument suivant : elle n'est pas une résolution du Conseil de sécurité et n'a donc pas force de loi, mais seulement un caractère consultatif. Cela est certes vrai, mais cela vaut tout autant pour la Résolution de partition 181 (II), qui, elle, est largement acceptée. Le 11 mai 1949, l'État d'Israël a été admis comme membre des Nations unies, la décision d'admission faisant explicitement référence aux Résolutions 181 (II) et 194 (III).

#### Résolution 194 (III) de l'ONU:

« L'Assemblée générale...

§11 : Décide qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent, de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé lorsque, en vertu des principes du droit international ou en équité, cette perte ou ce dommage doit être réparé par les gouvernements ou autorités responsables. »



Photo 26:

Titre de propriété et clé de la maison conservés par des réfugiés palestiniens au Liban

#### // Les réfugiés palestiniens, l'UNHCR et la Convention de Genève relative au statut des réfugiés

Aujourd'hui encore, la majorité des réfugiés palestiniens ne jouissent ni de la protection dispensée par l'Agence des Nations unies pour les réfugiés ni de celle de la Convention de Genève relative au statut des réfugiés. Les statuts de ces deux institutions excluent tous les réfugiés à qui, à l'époque, un autre organe des Nations unies avait déjà accordé protection (UNCCP) ou assistance (UNRWA, voir planche 10). •

● Ces organes sont l'UNCCP qui a été institué par la Résolution 194 (III) en vue de protéger les réfugiés palestiniens et l'UNRWA, créé pour apporter une assistance aux réfugiés. Alors que l'UNRWA est encore actif de nos jours, l'UNCCP a dû renoncer depuis le milieu des années 50 à sa mission de protection des réfugiés du fait du manque de soutien de la part des Nations unies. L'article 1D de la Convention de Genève relative au statut des réfugiés stipule expressément que, i l'un des critères d'exclusion (protection ou assistance) prend fin, les réfugiés concernés retombent alors sous le régime de cette convention et par là sous la protection de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés. Mais cet article n'est pas appliqué.

Article 1D de la Convention de Genève relative au statut des réfugiés du 28 juillet 1951 :

Cette convention ne sera pas applicable aux personnes qui bénéficient actuellement d'une protection ou d'une assistance de la part d'un organisme ou d'une institution des Nations unies autre que le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés.

DE CE FAIT, IL MANQUE AUX RÉFUGIÉS PALESTINIENS UN REPRÉSENTANT INTERNATIONALEMENT RECONNU QUI SOIT RESPONSABLE DE LEUR PROTECTION ET S'EMPLOIE À RÉSOUDRE LE PROBLÈME DES RÉFUGIÉS .

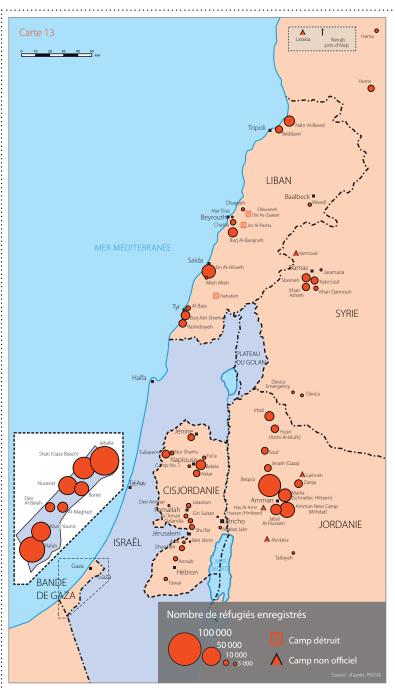


# // Aujourd'hui

page 20

# La situation des réfugiés palestiniens aujourd'hui

Carte 13 : Zones d'intervention de l'UNRWA avec indication des camps



#### // Fondation de l'UNRWA

En décembre 1949, l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient) fut fondé par l'Assemblée générale en faveur des centaines de milliers de réfugiés palestiniens. Lorsqu'il a commencé à travailler en mai 1950, il a enregistré 914221 réfugiés. Actuellement, il s'occupe de 4,4 millions de réfugiés au Proche-Orient. La mission de l'UNRWA est de subvenir aux besoins élémentaires des réfugiés. Cela comprend l'accès à l'instruction et aux soins médicaux, l'aide sociale d'urgence et de longue durée, le logement et l'infrastructure dans les camps de réfugiés.

Les zones d'action de l'UNRWA sont le Liban, la Jordanie, la Syrie et les Territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. L'insuffisance chronique du financement de l'organisation pèse lourdement sur le niveau des prestations en faveur des réfugiés. De plus, les conflits armés qui se répètent depuis des décennies aussi bien dans les Territoires occupés qu'au Liban aggravent la situation pour ces populations.

●En tout, l'UNRWA gère 59 camps de réfugiés à Gaza, en Jordanie, en Syrie et au Liban (voir tableau 5). La proportion des réfugiés qui vivent dans des camps varie de 18% en Jordanie à 53% au Liban. L'UNRWA finance 666 écoles primaires et collèges et 128 institutions de santé. Le budget réglementaire que les Nations unies lui attribuent se montait en 2007 à environ un demi-milliard de dollars, dont une bonne moitié était utilisée dans le domaine de l'instruction et de la formation et un cinquième dans celui de la santé [1].

Tableau 5 : Réfugiés enregistrés en janvier 2011 par l'UNRWA

	Cisjordanie	Gaza	Liban	Jordanie	Syrie	Total
Réfugiés enregistrés	848 494	1 167 361	455 373	1 999 466	495 970	4966664
Nombre de camps	19	8	12	10	9	58
Réfugiés dans des camps	206 123	518147	227718	350 899	149822	1 452 709
En %	26,5	46,8	53,5	17,7	31,7	30,5
Cas sociaux extrêmes	36867	104581	54 267	55 466	37 224	288 405
En %	4,3	9,0	11,9	2,8	7,5	5,8
Part de la population	32,6*	84,5*	11,5*	34,8*	2,7*	*Déc. 2002



Photos 27-28:

(de gauche à droite)

Camp de réfugiés de

Camp de réfugiés Bourj Al-Shemali au Liban,

aujourd'hui

Nahr al-Bared, Nord du Liban,

#### //Liban

Le Liban, un État politiquement instable et économiquement faible, n'a accordé la nationalité libanaise qu'à un petit nombre de réfugiés palestiniens. Les autres, c'est-à-dire à ce jour 400000 personnes (11% de la population libanaise) sont privés des droits civiques, sociaux et politiques. 9

Les réfugiés n'ont pas le droit d'acquérir ni de léguer des biens immobiliers en dehors des camps de réfugiés. De plus, ils ont besoin d'un permis de travail pour pratiquer en dehors des camps la plupart des professions, et les professions supérieures leur sont quasiment fermées. Les seuls emplois qu'ils trouvent sont des postes de manœuvres dans le bâtiment ou de travailleurs saisonniers agricoles. On peut estimer le chômage à 60 %. C'est pourquoi l'UNRWA recense au Liban le nombre le plus élevé de cas sociaux extrêmes, c'est-à-dire de familles sans aucun revenu. C'est aussi là que le taux de réfugiés vivant dans des camps est le plus élevé : plus de 50 %. Les réfugiés sont exclus des systèmes nationaux d'instruction, de soins médicaux et d'assistance sociale. Quelques conséquences : les écoles tenues par l'UNRWA sont bondées et beaucoup d'élèves les quittent sans diplôme; le taux de maladie, en particulier de maladies chroniques non traitées, est élevé; la misère règne.

Les réfugiés sont en grande partie dépendants de l'aide de l'UNRWA et des associations caritatives privées. Ils n'ont aucune perspective d'avenir. Cela explique que le Droit au retour soit une revendication particulièrement forte au Liban.

Le Liban veut ainsi faire obstacle aux efforts de la communauté internationale pour installer définitivement les réfugiés palestiniens dans les pays arabes qui les accueillent. Il faut voir cette position dans le cadre du système politique confessionnel du Liban qui n'a que difficilement retrouvé son équilibre après la guerre civile. Chaque communauté - sunnites, chiites, druzes, maronites et autres groupes chrétiens est représentée dans le système politique en fonction de son poids présumé dans la population. Faire participer les 11% de réfugiés palestiniens sunnites détruirait cet équilibre instable.















Photos 29-30: (de gauche à droite)

École de l'UNRWA au Liban. 40 000 élèves sont scolarisés dans près de 90 écoles de I'UNRWA

Élèves d'un centre de formation professionnelle de I'UNRWA avec 700 apprentis au Liban



Mai 2000, rencontre entre des réfugiés palestiniens de Cisiordanie et du Liban le long des barbelés marguant la frontière entre Israël et le Liban, peu après le retrait de l'armée israélienne du Sud-Liban

15 mai, Journée de commémoration de la Nakba



Photos 33-34: (de gauche à droite)

Camp de réfugiés de Chatila à Beyrouth, des réfugiés s'approvisionnent en eau potable.

Abou Wassim, un assistant social de l'organisation caritative Beit Atfal Assoumoud au Liban, montre son village natal de l'autre côté de la frontière israélo-libanaise



# // Aujourd'hui

page 22

## La situation des réfugiés palestiniens aujourd'hui

#### // Jordanie

Environ 70% des Jordaniens sont d'origine palestinienne. Les réfugiés palestiniens enregistrés par l'UN-RWA représentent plus de 30% de la population. Depuis 1954, ils ont la nationalité jordanienne. Ils ont le droit

de vote actif et passif et peuvent exercer des charges dans la fonction publique et la justice. Ils ne sont soumis à aucune restriction en matière d'emploi et ont accès aux services publics.





# Photos 35-36: Réfugiés palestiniens dans le camp de Hittin, nommé d'après le village natal des réfuciés dans le

nord de l'actuel État d'Israël (voir aussi photo 41)

#### // Syrie

En Syrie, moins de 3 % de la population se composent de réfugiés palestiniens. Ils ont le statut de réfugiés, ce qui limite leur liberté de mouvement à l'étranger. Ils ont les mêmes droits sociaux que les citoyens syriens, comme

l'accès au marché de l'emploi, au système scolaire et à la sécurité sociale et ils peuvent être propriétaires immobiliers. Leurs droits civiques sont encore plus limités que ceux de la population syrienne.





.....



Photos 37-38: (de gauche à droite)

Amer dans le souk d'Amman : depuis 60 ans. Amer porte sur lui, pliés dans sa poche de poitrine, ses titres de propriété à Jaffa. Il vend dans le souk d'Amman des tableaux faits avec des paillettes et représentant sa terre d'origine où il n'a pas le droit de retourner : « À la frontière de la Palestine, des soldats venus de Russie et d'Éthiopie m'empêchent d'entrer. » Les symboles d'une réalité inaccessible deviennent des fétiches.

Camp de réfugiés à Damas : en souvenir du Mont Carmel, dans leur patrie palestinienne, les parents de cette petite fille l'ont prénommée «Carmel».



#### // Cisjordanie, Gaza et Jérusalem-Est

Depuis plus de 45 ans, plus de 1,7 million de réfugiés en provenance du territoire israélien, dont plus d'un million dans la seule Bande de Gaza, vivent dans les Territoires occupés et subissent, avec la population palestinienne autochtone, l'occupation israélienne. La vie quotidienne de ces populations est marquée par les humiliations aux postes de contrôle, les fréquents couvre-feu, les expro-



priations pour faire place à des colonies et des routes israéliennes, les destructions de maisons et les arrestations arbitraires. Le « mur de séparation », qui est censé protéger Israël des attentats, mord largement sur le territoire palestinien et isole nombre de localités. Gaza est pour ainsi dire une immense prison dont Israël contrôle les frontières, que ce soit au sol, par voie aérienne ou maritime.



Photo 39-40: (de gauche à droite)

Har Homa, à Jérusalem-Est, une des 138 colonies israéliennes illégales au regard du droit international

Vente d'eau potable à Gaza

#### // Israël

En 1949, à la fin de la première guerre israélo-arabe, on trouvait parmi les 150 000 Palestiniens qui n'avaient pas quitté la terre de leur patrie environ 30 à 40 000 déplacés internes («présents-absents»). Depuis 1952, ils ne sont plus placés sous le régime de l'UNRWA. Ils sont aujourd'hui citoyens israéliens et leur nombre se situe entre 150 et 200 000 (sans compter les Bédouins). Les gouvernements israéliens n'autorisent même pas les déplacés internes à revenir dans leurs anciens villages, aujourd'hui détruits. C'est ainsi qu'en 2003, la Cour suprême israélienne a interdit aux habitants d'Ikrit et de Kafr Bir'im en Galilée du nord le retour dans ces villages.







#### Zochrot (« Elles se souviennent »):

L'association Zochrot a été fondée en Israël en 2002. Ses membres sont convaincus que le traumatisme central du conflit israélo-palestinien, la Nakba, doit cesser d'être un tabou et faire son entrée dans le discours public. Les premières actions de Zochrot ont été des excursions dans des localités palestiniennes détruites en 1948, pour y placer des panneaux explicatifs et ainsi faire prendre conscience de leur existence. Actuellement, ces visites quidées régulières rassemblent des centaines de participants. Pour chaque visite, l'association publie une brochure qui contient des informations sur le village en question, des transcriptions de récits oraux, des photos, des cartes, des documents d'archives et des réflexions personnelles. Le logo de Zochrot, le trou de serrure, rappelle la clé que nombre de Palestiniens expulsés conservent précieusement (voir planche 9).



#### Photo 41:

Hittin de nos jours, de nombreux réfugiés venus d'ici vivent aujourd'hui dans le camp homonyme en Jordanie (voir aussi photos 35-36).

Photos 42-43: (de gauche à droite)

Al-Ras al-Ahmar (Israël), 2007, action de Zochrot : photo d'un réfugié mort au Liban installée dans le cimetière de son village détruit

Ikrit (Israël), juillet 2005, des déplacés internes, expulsés en novembre 1948, se retrouvent près de l'église dans les ruines de leur village natal.



page 24

#### Des réfugiés racontent leur histoire

Photo 44 : Mohammad Farhat

#### // Mohammad

Il vit aujourd'hui dans le camp de réfugiés de Rachidiyeh dans le sud du Liban. Ses grands-parents viennent de Sa'sa' et de El-Bassa.

Je m'appelle Mohammad Farhat, j'ai 5 ans et je suis le dernier-né de notre famille. Je vais au jardin d'enfants de l'organisation humanitaire Beit Atfal Assoumoud. La famille de ma mère vient de Sa'sa' (district de Safed) et celle de mon père d'El-Bassa (district d'Acre). Ces deux villages se trouvent tout à fait dans le nord de la Palestine, près de la frontière avec le Liban.

Awwad Abou Chbab, mon grandpère, est né à Sa'sa' en 1928, ma grand-mère Zahra en 1930. Lui, il était travailleur agricole et travaillait dans les oliveraies. En janvier 1948, des gens bizarres sont venus dans le village. Ils ont mis des explosifs entre les maisons et les ont allumés. Les explosions ont tué beaucoup de gens et détruit beaucoup de maisons. Les habitants de Sa'sa' sont partis se cacher dans les oliveraies. Quelques jours plus tard, ils sont revenus dans le village.

Plusieurs mois plus tard, des soldats israéliens ont conquis le village et tiré sur les maisons. Mes grandsparents avaient très peur et, avec d'autres familles, ils se sont réfugiés



près de la frontière libanaise qui était toute proche. Ils ont emmené la clé de leur maison, deux vaches et un âne. À Rmaiche, juste après la frontière, ils ont dû vendre les animaux. Puis la famille a continué à marcher jusqu'à Borj El-Chemali, près de Tyr dans le sud du Liban. Finalement, l'UNRWA a donné à mes grands-parents une petite maison tout près de là à Rachidiyeh, où nous vivons aujourd'hui. Mes parents ont toujours l'ancienne clé. Des fois, mon grandpère pleure parce qu'il croit qu'il ne reverra jamais plus sa patrie, la Palestine, de toute sa vie.

Mon père a une grave maladie psychique et il ne peut pas travailler. C'est pourquoi nous, mes parents

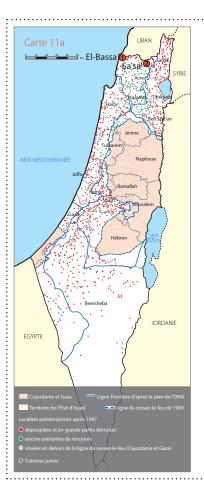
et les six enfants, nous touchons une aide alimentaire de l'UNRWA. Quatre d'entre nous ont des parrains à l'étranger, les miens sont en France. Ma mère voudrait que nous recevions une bonne instruction, que nous ayons une maison à nous et que la paix règne. Pendant l'été 2000, après le retrait de l'armée israélienne du Sud-Liban, elle est allée jusqu'à la barrière qui marque la frontière israélo-libanaise et elle a vu pour la première fois la Palestine, la patrie de ses parents. Depuis, elle est très triste. Moi, j'aime bien jouer dehors et regarder des dessins animés. Je n'ai aucun jouet et j'aimerais tellement avoir une trottinette comme celle de mon cousin.

Photos 45-46: (de gauche à droite) Mohammad avec la trottinette de son cousin Mohammad avec ses grands-parents









El-Bassa Bourgade située dans le nord-ouest de la Palestine et qui a appartenu au Liban jusqu'à la Première Guerre mondiale. Pendant l'époque du Mandat, le village a grandi jusqu'à compter plus de 700 maisons. En 1944/45, il avait presque 3000 habitants, aussi bien Chrétiens que Musulmans. Les gens vivaient de l'agriculture, travaillaient dans l'artisanat, dans la production de savon ou comme employés de la base militaire britannique toute proche. El-Bassa était la deuxième bourgade du district d'Acre. Dès 1922, un conseil municipal a été fondé pour régler les affaires publiques. La localité possédait trois écoles (une école primaire publique pour les garçons depuis 1882, une école primaire publique pour les filles et une école secondaire privée), deux églises, deux mosquées et deux associations sportives [1].

D'après la Résolution 181(II) du plan de partage de l'ONU, El-Bassa faisait partie du territoire attribué à l'État arabe, il fait aujourd'hui partie d'Israël. Le 14 mai 1948, le jour où Israël a été proclamé, le village a été conquis par des milices sionistes dans le cadre de l'opération Ben-Ami, une étape du Plan Dalet. C'est lors de la conquête de la Galilée de l'ouest du 13 au 22 mai 1948 que la Haganah a procédé pour la première fois à la prise de groupes entiers de villages, puis expulsé les habitants et souvent rasé les villages [2]. Presque tous les habitants de El-Bassa ont été déplacés vers le Liban. Il ne reste que quelques maisons, les ruines d'une église chrétienne et d'un sanctuaire islamique [3].





Sa'sa' C'est un village vieux de plusieurs siècles situé sur une colline rocheuse au cœur de la Galilée du nord. La population musulmane vivait de l'agriculture, elle cultivait les céréales, la vigne, les oliviers, les figuiers et les pommiers, elle élevait des chèvres et faisait de l'apiculture. Le village avait une place du marché bordée de magasins, une mosquée et deux écoles primaires, une pour les filles et une pour les garçons [4]. D'après la Résolution 181(II) du plan de partage de l'ONU, Sa'sa' faisait partie du territoire attribué à l'État arabe. il fait aujourd'hui partie d'Israël. Le 15 février 1948, une unité du Palmah a attaqué le village et a fait sauter plusieurs maisons dont les habitants se trouvaient encore à l'intérieur. Onze personnes, dont 5 enfants, furent tuées [5]. La conquête définitive par l'armée israélienne a eu lieu dans le cadre de l'opération Hiram, le 30 octobre 1948, après des bombardements aériens [6] et la plupart des habitants ont été expulsés vers le Liban. L'historien israélien Benny Morris cite Sa'sa' parmi les localités où l'armée israélienne a commis des massacres. Il confirme que Moshe Carmel, le responsable de l'opération sur le front nord, a donné l'ordre d'expulsion aux soldats en Galilée le 31 octobre 1948, juste en sortant de chez Ben Gourion [7]. Les maisons de Sa'sa' ont été en grande majorité détruites. Quelques-unes sont habitées par des colons juifs. Sur les terres de Sa'sa', on a construit la colonie israélienne du même nom



Carte 11a:

voir aussi carte 11, planche 8. la Palestine après la Nakba





Photo 50:

Mohammad Farhat photographié dans le camp de réfugiés de Rachidiyeh au Sud-Liban

- Walid Khalidi, All That Remains, Washington D.C., Institute for Palestine Studies, 1982, p. 6 et suiv.
- Benny Morris, *The Birth of the Palestinian Refugee Problem Revisited*, Cambridge University Press, 2004, p. 163 et suiv. Walid Khalidi, *All That Remains*, Washington D.C., Institute for Palestine Studies, 1982, p. 6 et suiv.
- Walid Khalidi, All That Remains, Washington D.C., Institute for Palestine Studies, 1982, p. 495
- New York Times du 16 février 1948.
- [6] http://cosmos.ucc.ie/cs1064/jabowen/IPSC/php/event.php?eid=798
  [7] Ha'aretz, interview du 9 janvier 2004 de Benny Morris par Ari Shavit au sujet de *The birth of the Palestinian Refugee Problem Revisited*, 2004.



page 26

#### Des réfugiés racontent leur histoire

#### Carte 11b:

voir aussi carte 11, La Palestine après la Nakba, planche 8.

#### // Khaled et May

Khaled vit aujourd'hui avec sa femme May en Allemagne. Leurs parents viennent d'Atlit.

Atlit se situe sur une colline de grès, à 12,4 km au sud de Haïfa. Autrefois, les champs des habitants s'étendaient à l'ouest du village et les salines, où on récoltait du sel de mer, au sud-ouest [1]. Beaucoup travaillaient aussi dans la carrière qui livrait depuis l'époque de l'Empire ottoman des pierres taillées utilisées pour construire des bâtiments à Haïfa, Acre et Beyrouth. Les ruines d'un château des Croisés datant du XIIe siècle trônent au-dessus du village. La première colonie sioniste a été fondée en 1903. Sous le Mandat britannique, le village était un exemple unique en son genre d'une rare coopération entre Arabes et Juifs. Les Juifs et les Arabes travaillaient ensemble dans les salines.

Le 14 mai 1948, le jour de la fondation d'Israël, la plupart des habitants palestiniens ont pris la fuite. Les habitations arabes de Atlit sont presque entièrement détruites. Il y a encore une gare et les vestiges d'un cimetière et d'un sanctuaire musulmans.

#### May raconte:

Rukaia Yassin, ma mère, avait 9 ans lorsque notre famille s'est enfuie d'Atlit en 1948. Mes grands-parents Mahmoud Yassin et Dibe Mahfous sont nés à Atlit. Mon grand-père travaillait à la carrière et avait un commerce de sable et de pierres. De plus, mes grands-parents possédaient des vaches et des moutons et ils produisaient eux-mêmes le fourrage pour leur bétail. À Atlit, presque tout le monde a fui quand ils ont entendu parler du massacre



de Deir Yassin début avril 1948 (voir planche 4). Seuls mes grandsparents et leur famille sont restés parce que des habitants juifs avec lesquels mon grand-père travaillait à la carrière avaient promis de les prendre sous leur protection. Ce n'est que fin mai que mes grandsparents sont partis eux aussi en emmenant leurs 8 enfants pour retrouver les autres réfugiés à Tulkarem. De là, ils ont été envoyés par l'UN-RWA à Irbid en Jordanie. D'Irbid, on les a menés à Darra sur la frontière syro-jordanienne, puis à Lattaquié, ville syrienne au bord de la Méditerranée. C'est là que vivent aujourd'hui encore un grand nombre des habitants d'Atlit, c'est là aussi que je suis née. Nous sommes partie prenante de la société syrienne, mais nous n'avons pas la nationalité syrienne et possédons seulement une carte de réfugié. Notre famille est éparpillée dans de nombreux pays.

#### Khaled raconte:

Ma famille est également originaire d'Atlit. Le frère de ma mère, Mohammad Awwad, était maire d'Atlit sous le Mandat britannique. Il avait une très bonne réputation auprès du personnel de la base britannique qu'il approvisionnait en poisson. Comme la plupart des habitants, ma famille s'est enfuie peu avant la proclamation de l'État d'Israël et son trajet sur la voie de l'exil a été le même que celui de la famille de ma femme May.





Atlit: En 1903, le baron Edmond de Rothschild y a acquis des terres et bâti la première implantation signiste. En 1922, la puissance mandataire britannique (Haut-Commissaire Herbert Samuel) a accordé à la Jewish Colonization Association la concession d'exploitation des salines et la Palestine Salt Company a été fondée [2]. En 1931, le village avait presque 1000 habitants, pour moitié des Juifs et pour moitié des Arabes [3]. Du fait de la construction d'une seconde implantation, Neve Yam, en 1939 et d'un camp d'entraînement de la Haganah dans les années 40, le nombre des habitants palestiniens a diminué pour atteindre 150 (90 Musulmans et 60 Chrétiens) en 1944/45. En 1939, les autorités mandataires ont ouvert un camp d'internement pour les immigrés clandestins juifs à Atlit [4]. Pendant la guerre de 1948/49, Israël a commencé à y interner des prisonniers palestiniens, le transformant en camp de travail. D'après un rapport de la Croix-Rouge internationale daté du 6 février 1949 et rédigé à la suite d'une inspection du camp, le nombre des prisonniers se monte à 1 640 [5]



Photos 51-53: (de gauche à droite) Khaled avec sa mère Hind Awwad Khaled avec son fils Joseph Atlit aujourd'hui, les ruines d'une maison palestinienne.



#### // Sileen Akkawi vit dans l'ancien hôpital de Gaza à Beyrouth. Son grand-père est originaire de Haïfa

Ma grand-mère est une Libanaise chiite qui vient du Sud-Liban. Comme son mari était un réfugié palestinien, ni moi ni mes frères et sœurs n'avons droit à la nationalité libanaise, et nous sommes enregistrés en tant que réfugiés palestiniens. Mon grand-père était encore un enfant quand il s'est enfui de Haïfa avec ses parents et est arrivé en bateau à Saïda. C'est là qu'il a fait la connaissance de ma grand-mère. À l'époque, sa famille – des Libanais – était très opposée à un mariage avec un Palestinien sunnite, mais elle s'est quand même mariée avec lui – par amour ! Moi, j'ai 1 an et 10 mois. Ma grand-mère s'occupe toujours de moi. Avec notre grande famille, nous habitons dans l'ancien hôpital de Gaza qui a été dévasté pendant la guerre civile au Liban et qui sert maintenant de foyer pour

réfugiés palestiniens. L'immeuble est juste à côté du camp de réfugiés de Chatila. Il y a souvent des coupures de courant et, pour 5 familles, il y a seulement une douche et un W.-C. sur le palier. Mais notre appartement est quand même bien arrangé. Ma tante Amina, qui est aussi une des filles de ma grandmère, travaille comme assistante du dentiste dans le cabinet dentaire de l'organisation humanitaire Beit Atfal Assoumoud à Chatila. Elle a de la chance parce que, en dehors du camp, elle n'a pas le droit d'exercer son métier. Ce que ma grand-mère espère pour nous, ses petits-enfants, c'est que nous puissions retourner en Palestine pour y vivre libres et en paix. Ici, au Liban, la vie est très dure parce que, en tant que Palestiniens, nous n'avons pas de droits civils.







● Haïfa fait, d'après le plan de partage de la Résolution 181(II) de l'ONU, partie du territoire sous mandat attribué à l'État juif. Le 23 avril 1948, avant même la proclamation de l'État, la ville a été prise par des milices sionistes. À la proclamation de l'État, donc avant la première guerre israélo-arabe, la ville était déjà vidée de ses habitants palestiniens. Sur 61 000, il n'en restait qu'environ 3 500. La plupart ont fui vers le Liban par la

L'exode des habitants, surtout des couches aisées, avait commencé dès janvier 1948 après des actes terroristes de la milice juive Irgoun (voir aussi photos 7 et 9) [6]. Parmi les actes terroristes, on comptait des «pilonnages massifs, tirs de snipers, rivières d'huile et de fioul enflammés dévalant les pentes, barils d'explosifs avec détonateurs » [7]. L'opération Bi'ur Hametz (« Incinération du pain levé »), qui a décidé du destin de la ville a commencé le 21 avril. «L'expression en hébreu signifie "grand nettoyage" et renvoie à une pratique religieuse juive : l'élimination de la moindre trace de pain ou de levure dans les maisons avant Pâque, puisque ces aliments sont interdits pendant cette fête de plusieurs jours.» [8] Les forces armées britanniques qui y étaient encore stationnées n'ont jusqu'au bout pas empêché les milices juives d'agir. Stockwell, le commandant britannique, a même conseillé aux habitants palestiniens, juste avant l'attaque, de quitter la ville. Mordechaï Maklef, le commandant de la brigade Carmeli, chargée des opérations et forte de 2000 hommes, a donné à ses troupes l'ordre suivant pour l'attaque de Haïfa: «Tuez tous les Arabes que vous rencontrez, incendiez tout ce qui est inflammable et ouvrez les portes à l'explosif.» [9] L'attaque et les tirs d'obus ont semé la panique et le chaos parmi les 50 000 habitants restants qui étaient sans défense. La plupart ont pris la fuite dans le plus grand désordre, sont montés dans des barques et des bateaux qui étaient dans le port. Ils ont été pour ainsi dire jetés à la mer.

Carte 11c: voir aussi carte 11 la Palestine après la Nakba, planche 8.

Photos 54-55: (de gauche à droite)

Ancien hôpital de Gaza. aujourd'hui foyer pour réfugiés près de Chatila

Amina, la tante de Sileen, travaille comme assistante dentaire dans le camp de



Sileen avec sa grand-mère



www.salt.co.il

- http://en.wikipedia.org/wiki/Atlit\_detainee\_camp Lettre de Salman Abou Sitta à Zochrot, 19 mai 2002 (www.zochrot.org)
- Friedrich Schreiber, Michael Wolffsohn, Nahost Geschichte und Struktur des Konflikts, Opladen, Leske + Budrich, 1993, p. 156.
- Ilan Pappé, *Le nettoyage éthnique de la Palestine*, Paris, Fayard, 2008, p. 132.
- Ilan Pappé, *ibid.*, p. 133
- llan Pappé, *ibid.*, p. 134, citation extraite de "Haganah Archives", 69/72, 22 avril 1948.

Walid Khalidi, *All That Remains*, Washington D.C., Institute for Palestine Studies, 1982, p. 146 et suiv.

#### L'art et la culture palestiniens

#### // La Nakba dans les Beaux-Arts

Ismael Shammout, né en 1930 à Ramleh, mort en 2006 à Amman (Jordanie).

.....

Photos 57-58: (de gauche à droite) Réfugiés palestiniens, Ismaël Shammout, 1998 Naissance d'un enfant palestinien, Burhan Karkutli, 1977



© Shammout a été expulsé avec sa famille de Ramleh le 12 juillet 1948. Ils ont fui à Ramallah, puis à Gaza. Après des études aux Beaux-Arts du Caire, Shammout et sa femme Tamam Al-Akhal sont devenus célèbres pour leurs nombreuses œuvres qui thématisent l'expulsion et l'exil. Les étapes de son exil sont le Liban, le Koweït, l'Allemagne et finalement la Jordanie.

« Juillet 1948. Le lendemain, on nous a amenés en camion du village de Na'lin à Ramallah. On nous a fait descendre devant une école de filles dans le sud de la ville. Nous étions entassés à l'étroit dans les salles de l'école, on nous a donné du pain et de quoi étancher notre soif. Par suite de la soif, de la chaleur et de l'insolation qu'il avait eue le jour de notre expulsion (il avait 2 ans), l'état de santé de mon petit frère Tawfiq est allé en s'aggravant. Au bout de quelques jours, il est mort. Mon père, ses deux frères et d'autres membres de la famille ont décidé de partir pour Khan Younis. Nous pensions qu'il ne serait pas difficile d'y arriver et que cela ne durerait que quelques heures. En fait, c'était un voyage dangereux et épuisant parce qu'il fallait prendre des routes contrôlées par les sionistes.

Au bout de deux semaines, nous sommes arrivés à Khan Younis. Nous étions parmi les premiers réfugiés dans le premier camp construit à Khan Younis. Autour du camp, le sable luisait, blanc sous la lumière de la lune et doré sous le soleil. Mais la beauté de ces collines n'a pas duré longtemps. Elles ont été rabotées par les hommes et les machines pour faire de la place pour des milliers de réfugiés. »

Emily Yacir, née en 1970 à Bethléem.



Burhan Karkutli, né en 1932 à Damas (Syrie), mort en 2003 à Bonn (Allemagne).



▶ Karkutli se considère lui-même comme un Palestinien et a consacré sa vie à la peinture engagée. Ne se limitant pas à des thèmes palestiniens, il a traité de la libération de l'homme de toute forme d'oppression. Il a aussi thématisé le combat pour les droits de l'homme, la justice sociale, la démocratie et l'indépendance dans le monde arabe. C'est dans cette thématique de la libération que se fonde l'importance de Karkutli pour les Palestiniens.

« En tant qu'artiste, je ressens un plaisir esthétique à m'exprimer politiquement. Pour moi, c'est beau, comme les fleurs, comme une belle femme, comme un beau ciel. S'exprimer politiquement, c'est beau parce que la peinture engagée a pour objet le rêve humain d'une vie nouvelle et meilleure. Exprimer la beauté de cette vie, c'est le sens et le but de la peinture engagée. »

▶ Emily Yacir a obtenu à la Biennale de Venise le Lion d'Or pour la meilleure œuvre d'un artiste de moins de 40 ans. Cette artiste palestinienne qui vit à New York et à Ramallah confronte dans ses œuvres le spectateur avec les questions politiques et humaines existentielles de sa patrie. Pour son œuvre « Memorial to 418 Palestinian Villages which were Destroyed, Depopulated and Occupied by Israel in 1948 » (Monument à la mémoire de 418 villages palestiniens détruits, vidés et occupés par Israël en 1948), elle a ouvert son atelier new-yorkais aux passants et leur a demandé de broder les noms des villages palestiniens sur une tente de réfugiés.

Photo 59 : Tente de réfugiés avec les noms des villages brodés, Emily Yacir



#### // Dans la littérature

Ghassan Kanafani, écrivain et journaliste, né en 1936 à Acre, a été victime en 1972 à Beyrouth d'un attentat à la bombe.

« Quand le cap de Naqoura est apparu à l'horizon comme un nuage sur le bleu de l'horizon, la voiture s'est arrêtée. Les femmes sont descendues et sont allées vers un paysan qui était accroupi au bord de la route derrière un panier plein d'oranges. Elles ont pris quelques oranges et nous les avons entendues pleurer. Alors j'ai compris que les oranges étaient quelque chose qu'on pouvait aimer, que ces grosses boules luisantes étaient quelque chose de précieux... ©

Près du cap de Nagoura, la voiture s'est arrêtée dans une longue file de véhicules. Les hommes ont commencé à donner leurs armes aux policiers qui attendaient. Quand ça a été notre tour, j'ai vu sur la table des fusils et des munitions; j'ai vu aussi la longue file de voitures qui quittaient le pays des oranges et entraient au Liban. Alors, j'ai commencé à pleurer à chaudes larmes. Ta mère regardait toujours l'orange en silence et dans les yeux de ton père, on voyait tous les orangers qu'il avait laissés aux Juifs; ils étaient tous gravés sur son visage, et là, devant le poste frontière, il n'a pas pu retenir ses larmes. Quand nous sommes arrivés le soir à Saïda, nous étions devenus des réfugiés. »

Extrait de *La terre des oranges tristes*, édition allemande Lenos Pocket, 1994, non publié en français.

Mahmoud Darwich, poète et journaliste, né en 1942 à El-Birwa en Galilée. Il a travaillé et vécu entre autres au Caire, à Beyrouth, à Paris et depuis 1996 en Cisjordanie. Il est mort en août 2008.

Nous marchons vers un pays qui n'est pas de notre chair. Ses marronniers ne sont pas de nos os.

Ses pierres ne sont pas des chèvres dans l'hymne des montagnes. Les yeux des cailloux n'y sont pas des lys.

Nous marchons vers un pays qui ne suspend pas sur nous un soleil à nous dédié.

Gloire à nous : trône sur des pieds gercés par les chemins qui nous ont conduits à toute maison, sauf la nôtre!

À l'âme de trouver l'âme dans son âme ou mourir ici ...

سير إلى بلد ليس من لحمنا . ليس من عظمنا شجر الكستنا

وليست حجارته ماعزا في نشيد الجبال وليست عيون الحصى سوسنا

نسير إلى بلد لا يعلّق شمسا خصوصية فوقن

لنا المجد: عرش على أرجل قطّعتها الدروب التي أوصلتنا الى كلّ بيت سوى بيتنا!

على الروح أن تجد الروح في روحنا، أو تموت هنا...

#### // Dans la vie quotidienne des réfugiés

La nostalgie de la patrie perdue se reflète dans le soin mis à cultiver les traditions palestiniennes (Projets de l'organisation humanitaire palestino-libanaise Beit Atfal Assoumoud).

.....





Photos 60-61 :
Costumes traditionnels palestiniens



#### // Remerciements du Collectif de Strasbourg

Avant tout, nous exprimons toute notre gratitude à Mme Ingrid Rumpf pour son accueil et son soutien à cette version française de son admirable exposition La Nakba.

Nos remerciements vont ensuite à toutes les bonnes volontés qui se sont manifestées et continuent de le faire : aux responsables du monde associatif et solidaire, aux personnalités qui nous ont envoyé des textes de soutien et leurs encouragements pour une diffusion la plus large possible vers le public francophone.

Enfin, un grand merci à la traductrice, Mme Lise El Abd, et sa disponibilité sans faille ainsi qu'à toutes les personnes qui nous ont épaulés dans la relecture de l'ensemble des documents.

#### LES INSTITUTIONS SUIVANTES ONT MIS À NOTRE DISPOSITION **CARTES ET PHOTOS:**

Applied Research Institute Jerusalem, Bethléem (A), Evangelisches Missionswerk in Südwestdeutschland e.V. (EMS), Institute for Palestine Studies, Washington D.C., Beyrouth (IPS), National Institution of Social Care and Vocational Training, Beyrouth (NISCVT), Palestinian Academic Society for the Study of International Affairs, Jérusalem (PASSIA).

www.palestineremembered.com (PR), Zochrot, Tel-Aviv – Jaffa (Z).

#### CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES:

Planche de titre: UNRWA (thumbnail).

Planche 1: Photos 1+2: IPS, Before their Diaspora; Photo 3: IPS, All that Remains.

Planche 2: Photos 4+5: IPS, Before their Diaspora. Planche 3: Photos 6+7: IPS, Before their Diaspora.

Planche 4: Photo 8: IPS, Before their Diaspora; Photo 9: Ilan Pappe, The Ethnic

Cleansing of Palestine, 2006.

Planche 5: Photos 10+12: Ilan Pappe, The Ethnic Cleansing of Palestine, 2006,

Photos 11+13: UNRWA (thumbnail); Photo 14-16: IPS, All that Remains.

Planche 6: Photo 17: PR, Prince; Photo 18: Z; Photo 19: PR, Uri Zackhem;

Photo 20: Z. Gilad Libermann.

Planche 8: Photo 21: Z, Kurt Bremer; Photo 22: Z, Rudy Visenstein;

Photo 23: Z, Suzana Loutrbach; Photos 24+25: Z, Thierry Bresillon.

Planche 9: Photo 26: Flüchtlingskinder im Libanon e.V.

Planche 10: Photo 27: UNRWA (thumbnail); Photos 28-30: Flüchtlingskinder im

Libanon e.V.; Photo 31: NISCVT; Photos 32+33: Sabine Matthes;

Photo 34: Flüchtlingskinder im Libanon e.V.

Planche 11: Photos 35+36 EMS, Steffen Grashoff; Photos 37+38: Sabine

Matthes; Photo 39: A; Photo 40: Martina Waiblinger; Photo 41: PR, Uri Zackhem; Photo 42: Z, Thierry Bresillon; Photo 43: PR.

Planche 12: Photos 44+45+50: Franziska Kraufmann; Photo 46: NISCVT; Photo 47+48 : PR, Makbula Nassar; Photo 49 : PR, Prince; Photos 51+52 : Flüchtlingskinder im Libanon e.V.; Photo 53: PR, Uri Zackhem; Photos 54+55: Flüchtlingskinder im Libanon e.V.; Photo 56: Katharina Kraufmann.

Planche 13: Photo 57: Ismael Shammout; Photo 58: Burhan Karkutli; Photos

59-61: Flüchtlingskinder im Libanon e.V.

Nos activités: Photos 62-67, Flüchtlingskinder im Libanon e.V.

Nous nous sommes efforcés d'identifier et de contacter tous les titulaires des droits sur les documents utilisés. En cas d'omission involontaire de notre part toute personne estimant que ses droits n'ont pas été respectés est priée de s'adresser à nous.

#### MENTIONS LÉGALES

Responsable de la publication :

Flüchtlingskinder im Libanon e.V.

Conception et contenu: Ingrid Rumpf

Mise en page, composition & PAO:

Philipp Rumpf et Sarah Veith

Traduit de l'allemand par Lise El Abd

Mise au point et contenu des pages 1, 2 et 3, mise en forme et contenu des pages 31 et 32 :

Scribest Publications & CJACP, Strasbourg

#### Tous droits réservés

#### Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine

Maison des Associations 1a, place des Orphelins

F-67000 Strasbourg

e-mail: josiane.olff-nathan@unistra.fr lecollectifsbg@yahoo.fr

1<sup>re</sup> édition française, mise à jour mai 2013 © 2013 Flüchtlingskinder im Libanon e.V.

Birnenweg 2 72793 Pfullingen Allemagne

e-mail : info@lib-hilfe.de

www.lib-hilfe.de



«Ne nous cachons pas la vérité... Politiquement nous sommes les agresseurs et ils se défendent. Ce pays est le leur, parce qu'ils y habitent, alors que nous venons nous y installer et de leur point de vue nous voulons les chasser de leur propre pays.»

cité dans le livre de Simha Flapan, Le Sionisme et les Palestiniens, page 141-2.

«Nous avons l'habitude de penser que tous les Arabes sont des sauvages du désert et qu'ils ne voient ou ne réalisent pas ce qui se passe autour d'eux. [...] Mais c'est une grande erreur. Les Arabes voient et réalisent ce que nous faisons et ce que nous recherchons en Palestine. [...] Si jamais nous nous

développons de sorte à empiéter sur l'espace vital de la population autochtone, elle ne nous cèdera pas facilement sa place.»

Ehad Ha'am\* (Vérité de la terre d'Israël, 1891)

\* Écrivain russe, chef de file du «sionisme spirituel» qui s'oppose au « sionisme politique » de Herzl.

«Un débat opposait depuis 1948 la thèse israélienne du "départ volontaire" des Palestiniens à celle, palestinienne, de l'expulsion massive et forcée d'un peuple. Ce débat est aujourd'hui quasiment clos, du fait que des historiens israéliens, tels Benny Morris, Simha Flapan ou Ilan Pappé ont remis en cause la thèse israélienne.»

> Élias Sanbar (Une patrie engloutie, Les Palestiniens dans le siècle, Gallimard, 2007)

#### Cette Palestine qui n'aurait jamais existé...

Extrait d'une lettre de protestation adressée le 20 décembre 1921 au Haut-commissaire par les Associations musulmanes et chrétiennes de Haïfa :

«[...] Votre Excellence le Haut-Commissaire êtes mieux au fait de la découverte récente et fortuite à Haïfa, de pistolets Mauser et d'armes diverses en quantité suffisante pour faire couler abondamment le sang. Ces armes étaient expédiées à l'un des dirigeants sionistes fomentateur des troubles dans le pays. Nous sommes convaincus que les quantités non encore découvertes sont bien plus importantes [...]»

Les photos de cette page sont extraites du livre d'Élias Sanbar, (édit. Hazan, Paris, 2004) En haut de page, à droite : Mère et enfant (anonyme, vers 1925). Ci-contre, dans l'ordre de gauche à droite et du haut vers le bas : – Marchand de fruits et légumes (anonyme, vers 1925); - Expédition des oranges dans le port de Jaffa (anonyme, vers 1925);



Extrait d'une lettre de protestation du Comité exécutif arabe contre la vente des terres du district de Nazareth, le 25 août 1924:

«[...] Les Arabes de Palestine ont appris avec effarement et stupéfaction, la nouvelle de la vente aux sionistes, par des membres de la famille Sursuq, des terres des villages de 'Afoula, Khanfis, Jabâtâ, Shatta, Sûlam situés dans le district de Nazareth [...]

Ces ventes entraîneraient l'expulsion de centaines de familles paisibles qui ne peuvent subsister que par l'exploitation de leurs terres

(Source: Les Palestiniens dans *le siècle*, p. 133)

Photos au centre , de gauche à droite

- Dimanche des Rameaux à Jaffa (ano-
- Portrait d'un marin (anonyme, vers - Deux frères installés à la terrasse d'un
- café à Jaffa (anonyme, vers 1925); Photo du bas
- Parade au drapeau suivie par les civils et les enfants, 1938 (anon Avec l'aimable autorisation de

«[...] Toi le héros qui gis sur les pains d'avoine et le duvet des amandes, nous embaumerons de rosée la plaie qui tarit ton âme, nous l'embaumerons du lait d'une nuit éveillée, de la fleur de l'oranger, de la pierre qui saigne, du chant, notre chant, et d'une plume prise au phénix. Et la terre se transmet comme la langue.»

> MahmoudD arwich, Au dernier soir sur cette terre.

«En Palestine, l'organisation des terres repose sur le mushâ. C'est une forme d'exploitation particulière exercée par la totalité d'une communauté villageoise sur l'ensemble du territoire qu'elle cultive. Si la propriété est collective, l'exploitation, elle, est concédée individuellement à chacune des familles paysannes. Mais, périodiquement, les terres sont redistribuées afin d'assurer le respect de la collectivité. » Élias Sanbar,

Les Palestiniens dans le siècle, Gallimard, 2007.

Le premier Congrès féminin palestinien en octobre 1929 à Jérusalem marque l'entrée des Palestiniennes dans le mouvement national. Leur activisme sur le terrain, notamment pendant la grande grève de 1936, est également renforcé par des rencontres dans les années 1930 avec les militantes de l'ensemble du monde arabe comme au Caire où existait un important mouvement féministe moderniste.

M. Élias Sanbar.

(Source: Les Palestiniens dans le siècle, p. 133)

«Il faudra plus que ce livre\* – je n'ai sur ce point aucune illusion – pour inverser la diabolisation d'un peuple qui a été colonisé, expulsé et occupé, et la glorification de ceux qui l'ont colonisé, expulsé et occupé.»

# // In memoriam

« Quand la maison du voisin brûle, on commence à s'inquiéter. » (Proverbe arabe)

En conclusion de ce catalogue de présentation de l'exposition La Nakba, il semblait nécessaire - par pur respect d'une mémoire historique - de dresser une liste des villes & villages palestiniens attaqués, évacués de force, déplacés et/ou détruits par les milices et groupes sionistes agissant selon un plan pré-établi et exécuté méthodiquement étape par étape. Nous avons utilisé, comme base et source

Acre (occupation), p. 140

قاقی رحموسایان de معالی 50 000 hab. et destruc-

Baysan (ville & villages

voisins), p. 140 à 143

Jaffa (expulsion de

tion de 24 villages),

p. 143-144

sur la Palestine

Palestine:

Du 15 mai au 11 juin 1948 :

90 autres villages fürent

rayés de la carte de la

à partir du 11 juin 1948,

première trêve, p. 145

principale, le livre de l'historien israélien llan Pappé dont plusieurs extraits sont cités par ailleurs dans ce catalogue.

La liste proposée est loin d'être complète et certains noms reviennent dans cette énumération : cela signifie que les habitants de ces villages ont souvent résisté ou qu'ils ont tenté d'y revenir après avoir dû fuir en abandonnant tous leurs biens.

Cette mémoire historique évoquée ici doit servir à rappeler que la résolution du problème des réfugiés palestiniens reste la pierre angulaire de toute tentative pour l'établissement d'une paix durable.

Il n'y aura pas d'autre alternative raisonnable. Sites à consulter sur la Nakba:

http://www.palestineremembered.com/ www.eutopic.lautre.net/coordination/spip.php?rubrique45

Déc. 1947: premières Cheikh Muwanis (ou Il a grandi dans un des nombreux camps de réfugiés dans Munis), p. 144-145 actions violentes lesquels furent entassés à la hâte des centaines de mil-Deir Ayoub, p. 86-87 Khirbat Azzun, p. 145 liers de Palestiniens jetés par la force et la terreur sur les Beit Affa, p. 87-88 Khirbat Lid, p. 145 routes de l'exode. Arab al-Fuqara, p. 145 Khisas, p. 88-89 Il est debout, tournant le dos, les mains croisées, tel un té-صد ، نعلك 4 Haïfa, p. 89 à في ا Arab al-Nufay at p.145 moin immuable. Il déclare qu'il se retournera lorsque son Balad al-Cheikh, p. 91 Damira, p. 145 peuple aura retrouvé sa dignité volée et le chemin du re-Wadi Rushmiya, p. 91 Cherqis, p. 145 tour. Il s'appelle Handala (« goût amer de la coloquinte » Lifta, p. 100-101 Khirbat al-Manshiya, en arabe) et il est devenu le symbole de la résistance de Janv.-févr. 1948 : n.145 tout un peuple. Biyar'Adas, p. 145 Hawassa, p. 92 Cheikh Jarrah, p. 101 و ش*1.4*5 Miska, pl. 1.45 <u>30 mars-15 mai 1948</u> : **Romema**, p. 101 Févr. 1948: 200 villages occupés Qisariya, p. 111 avec expulsion de leurs Barrat Qisariya, p. 111 habitants, p. 145. Khirbat al-Burj, p. 111 Sirin, p. 146-147 Atlit, p. 111-112 Ghubaiya al-Tahta, Daliyat al-Rawha, p. 112 p. 148-149 Sa'sa, p. 112-113 Ghubaiya al-Fauqa, (massacres, voir aussi p. 148-149 Khirbat al-Ras, p. 148-149 p. 240, oct. 1948) Kira, p. 115-116 Abou Shusha, p. 149 مة ، 16 Kamoun, p. 1.75-716 Kafrin, p. 149 Arab al-Ghawarina, p. 116 Abou Zureiq, p. 149 **Qumiya**, p. 116 Mansi, p. 149 Mansurat al-Kheit, p. 116 Narnariya, p. 149 Husseiniya, p. 116 (mas- 3 Wadi Ara, p. 149 sacre, voir p. 153) Sabbarin, p. 149 Ulmaniya, p. 116 Sindiyana, p. 149 Kirad al-Ghannama, Barieka, p. 149 Khubbeiza, p. 149 p.116 Ubeidiya, p. 116 Umm al-Shouf, p. 149 Ghuweir, p. 151 ، عاق: <u>Fin avril 1948</u>: عاق 200 000 Palestiniens Årab Zahrat al-Dumayri, expulsés, 200 villages p. 151 Balad al-Cheikh, p. 151 détruits, des dizaines de villes vidées, p. 161 Khirbat al-Kasayir, p. 151, Avril-mai 1948 p. 159 Khirbat al-Manshiya, Plan Daleth, opération Nahshon p. 151 Shajara, p. 126 Khirbat al-Sarkas, p. 151 **Qastal**, p. 127 Deir Yassin (massacre), Khirbat Sa'sa, p. 151 Waʻrat al-Sarris, p. 151 p. 129 Qalumiya, p. 129 Yajour, p. 151 Biriya, p. 155-156, p. 295 Saris, p. 129 ا د وBeit Surik, *p*. 129 Hawsha, p. 158 Biddou, p. 129 Villages où eurent lieu des Khirbat Nasr al-Din, p. 130 massacres: Nasr al-Din, p. 152-153 Tibériade, p. 130 Haïfa (« désarabisation », Ein Zeitoun, p. 152-153 déc. 1947-avr. 1948), p. 131 Tirat Haïfa, p. 152-153 Opérations «Ciseaux», Khisas, p. 153-154 «Nettoyage du levain» Tantoura, p. 155, 180-185 Safed, p. 136-137 Dawaimeh, p. 155 Jérusalem-Ouest, p. 137 14 mai 1948, à minuit : fin du Mandat britannique

Kfar Saba, p. 179 Qaqoun, p. 179 Manshiya, p. 180 Buteimat p. 180 ....

مور ة، Qannir, p. 180 Khirbat Qumbaza, p. 180 ljzim, p. 206, 214 à 218 Khirbat al-Shuna, p. 180 Umm al-Zinat, p. 186 Lajoun, p. 186 Jalama, p. 187

الطبرة، أم عا

Kabara, p. 187 Beit Dajan, p. 188 Kfar Ana, p. 188 Abbasiya, p. 188 Yahudiya, p. 188

Saffuriya, p. 188 Kheiriya, p. 188 **Salama**, p. 188 Yazour, p. 188 Jabaya, p. 188

Abou Kabir, p. 188 Beit Masir, p. 188 Opération «Ben-Ami» Sumiriya, p. 190-191

Zib, p. 190-191 Bassa, p. 190-191 Kabri, p. 190-191

Umm al-Faraj, p. 190-191 Nahr, p. 190-191 <u>Juin-sept. 1948</u> : escalade du «nettoyage»

Naj'd, p. 195 Bureir, p. 195 Simsim, p. 195 Kaufakha, p. 195

Muharraqa, p. 195 Houj, p. 195 **Qula**, *p*. 227

Khirbat Cheikh Meisar, p. 227 . Juin 1948 : durant la trêve,

destruction totale de plusieurs villages «expulsés » Mazar, p. 198 Fajja, p. 198

Biyar'Adas, p. 198 Misea, p. 198 Hawsha, p. 198

Sumiriya, p. 198 Manshiya, p. 198 Daliyat al-Rawha, p. 198

Buteimat, p. 198 Sabbarin, p. 198 À partir du 1<sup>er</sup> juin 1948 : utilisation de l'aviation pour les opérations de «nettoyage», p. 198

Mi'ar, (massacre) p. 200 Saffuriya, p. 201 à 203

Maloul, p. 203 Mujeidil (village « exceptionnel »), p. 203 à 205 Aïn Ghazal, p. 206,

214-218

بة الطاقة، Jaba, p. 178, 206, 214-218 Ain Hawd, p. 206, 214-218 Tirat Haïfa, p. 206, 214 à ر، دىر 218ن

Khirbat al-Manara, p. 180 Kfar Lam, p. 206, 214 à 218 8-18 juillet 1948 : l'entre-

deux-trêves Expulsion de 70 000 personnes des villes de Lydda et de Ramla

<u>Juillet 1948</u> : villages autour de Nazareth (opération «Palmier») Amqa, p. 209

Birwa, p. 209

Damoun, p. 151, 209, 227 Khirbat Jiddin, p. 209 Kuweitat, p. 209 Hittin, p. 225-226

Villages du littoral au sud de Haïfa Imwas, p. 223, 227

Qaboul, p. 227 Mi'ar, (massacre) p. 200 Octobre 1948 : villages de haute Galilée

Deir Hanna, p. 237 Ilaboun, b. 237 Arraba, p. 237 Igrit, p. 237

Farradiya, p. 237 Mi'ilya, p. 237 Khirbat Irribin, p. 237 Kfar Inan, p. 237

Tarbikha, p. 237 Tarshiha, p.237 Meiroun, p. 237

Safsaf, (massacre) p. 237 Jish, p. 237 Fassuta, p. 237 **Qaddita**, p. 237

Sa'sa (massacre), p. 240 Buleida, p. 242 Nov.-déc. 1948 : opérations « coup d'éponge » en

Galilée a Arab al-Samniya, p. 243 Deir al-Qasi, p. 236, 243 Dalhamiya, p. 247-248

Khirbat Wara al-Sawda (massacre et destruction), p. 245 à 248 Fin 1948 : mise en œuvre

de la politique antirapatriement par Israël qui décide de détruire tous les villages évacués en violation de la Résolution

194 adoptée par l'ONU le 11 décembre 1948; le nettoyage ethnique se poursuivra jusqu'à l'été 1949, p. 245 et suiv.

Voici comment le dessinateur palestinien Naji al-Ali (1936-1987) présenta la naissance de son personnage le 13 juillet 1969 dans le journal Al-Siyassa de Koweït-City:

Permettez-moi de me présenter. Mon nom est Handala. Le nom de mon père n'est pas important. Le nom de ma mère est Nakba et ils ont appelé ma petite sœur Naksa. Je ne connais pas la taille de mes chaussures parce que je suis toujours pieds nus. [...] »

> (**Le Livre de Handala**, édit. Scribest, 2011, p. 10 http://www.scribest.fr/article-10-le-livre-de-handala)